

- ▶ **Retour à Paris avec le chantier Petite ceinture 15^e/14^e**
- ▶ **Nouvelle convention avec le Conseil général des Hauts-de-Seine pour les coteaux et berges du Val de Seine**
15 nouveaux emplois d'insertion et 2 nouveaux chantiers d'insertion
- ▶ **Trophée du vélo pour Espaces**
- ▶ **Le logement, élément essentiel de l'insertion**



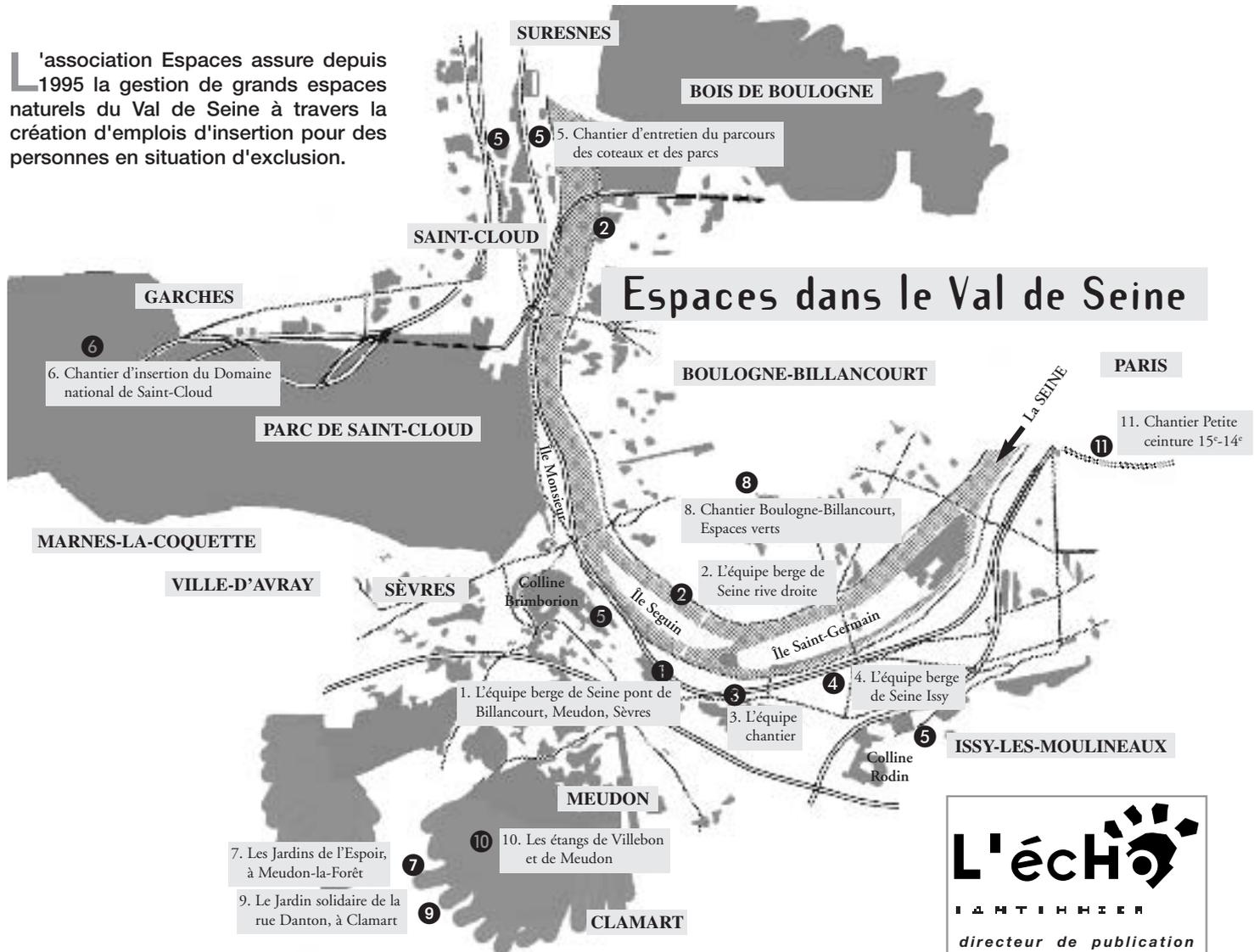
Avec le soutien du
Fonds social européen



Journal édité par
association

ESPACE

L'association Espaces assure depuis 1995 la gestion de grands espaces naturels du Val de Seine à travers la création d'emplois d'insertion pour des personnes en situation d'exclusion.



Espaces dans le Val de Seine

Les chantiers d'insertion et jardins solidaires d'Espaces en 2006

Adhérents et amis d'Espaces ont plaisir à se rendre sur les sites gérés par l'association. La plupart de ces lieux sont en accès libre, quelques-uns sont plus réglementés. Vous trouverez les principales indications ci-dessous.

Soyez les bienvenus et n'hésitez pas à discuter avec les équipes! Votre admiration est une récompense pour ceux qui y travaillent. Pour des visites guidées, consultez l'agenda en dernière page ou pour des groupes, consultez Claire Dubos, chargée de communication et de la vie associative au 01 55 64 13 40.

Les berges de Seine ① ② ③ ④

Espaces assure l'entretien et l'aménagement de l'ensemble des berges d'Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud et Suresnes sur la rive gauche, et sur les berges de Boulogne-Billancourt sur la rive droite. Le Jardin des 5 sens se situe à Meudon, entre le chemin de halage et la RD7, au niveau du 43 route de Vaugirard.

Le Parcours des coteaux et des parcs ⑤

Cette équipe entretient plusieurs sites, dont:

- le talus des Milons entre les stations du T2 les Milons et les Coteaux,
- le talus de Bellevue à Meudon (accès rue basse de la Terrasse),
- le parc des Tybilles à Meudon-Bellevue,
- la colline Rodin, aux limites de Meudon, d'Issy-les-Moulineaux et de Clamart (chemin de St-Cloud à Meudon et Issy, sentier des Brillants à Meudon).

Domaine national de Saint-Cloud ⑥

Le chantier est vaste et concerne plusieurs parties du parc. Le débordage est pratiqué dans la partie boisée du haut du parc. Certains jours nous effectuons un ramassage hippomobile des déchets dans le parc. Nous sommes repérables au fait que nous travaillons avec des chevaux.

- **Local technique:** 8 rue Yves Cariou, porte du Combat à Marnes-la-Coquette (côté Garches), site de Villeneuve l'étang.
- **Pour les visites organisées,** le rendez-vous est en général au parking de Villeneuve l'étang, entrée monument Lafayette, boulevard Raymond Poincaré (en face du n° 90) à Garches.
- **Accès en bus:** n° 26 et 460, arrêt Hôpital de Garches.

Les Jardins de l'espoir ⑦

Derrière la Maison de l'emploi, 5 rue Georges Millandy, Meudon-la-Forêt.

- **Accès en bus:** n° 289 et 390, arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt; 389, arrêt Centre administratif; 189, 290, 295, arrêt Georges

Pompidou; 179, arrêt Aéroport Morane + 10 mn à pied.

- **Accès en voiture:** par la N118 ou la forêt de Meudon, puis suivre la direction du Centre social Georges Millandy.
- **Horaires d'ouverture:** du lundi au vendredi, 8h15-12h15; 13h15-17h15.

Contactez le responsable si vous souhaitez prendre rendez-vous: 06 75 66 95 83.

Les espaces verts de Boulogne-Billancourt ⑧

L'équipe Boulogne-Billancourt espaces verts intervient sur l'entretien des différents parcs et jardins de la ville.

Le Jardin solidaire ⑨

15 rue Danton à Clamart.

- **Accès en bus:** n° 289, 395, arrêt Normandie; 290, 295, 395, arrêt Pavé Blanc; 189, 289, 290, 390, 395, arrêt Georges Pompidou; 390, arrêt Ambroise Paré.

- **Horaires d'ouverture:** d'avril à septembre, du mardi au samedi; d'octobre à mars, du lundi au vendredi. 8 h-12 h; 13 h-17 h.

Contactez le responsable si vous souhaitez prendre rendez-vous: 06 84 79 80 17.

Les pigeonniers ⑨

Vous pouvez aller voir les pigeonniers:

- à Clamart: à la cité de la Plaine, à la cité de Trivaux-Garenne, dans le parc de Maison Blanche;
- à Meudon-la-Forêt: le long de la N118, rue de la Pépinière.

Petite ceinture 15-14^e ⑩

399 rue de Vaugirard à Paris. Métro Porte de Versailles. Site non ouvert au public.

Contactez le responsable si vous souhaitez prendre rendez-vous: 06 30 66 36 28.

Chantier de bénévoles:

Étangs de Meudon et de Villebon ⑩

L'équipe "Vivent les étangs" anime un chantier écologique de bénévoles.

- **Adresse:** Route des Étangs dans la forêt de Meudon.
- **Accès en bus:** n° 289, 389 arrêt Cimetière de Trivaux; marcher jusqu'au carrefour des Trois Bornes et prendre la route des Étangs.

L'échO

■■■■■■■■■■

directeur de publication

Yann FRADIN

secrétaire de rédaction

Claire DUBOS

ont participé à la

rédaction de ce numéro

Marie-Aimée BARIÉTY

Sébastien BLOT

Jean-Baptiste BOMBÉK

Claude BONVARLET

Sophie BROUSSAUD

Jacques DUBOS

Anne-Claire GADENNE

Daniel GIRARD CLOS

Clotilde HUBERT

Isabelle LESENS

Marc MAYOT

Alexis PASQUET

Vincent THOMAS

Isabelle TRINITÉ

Alexandre WOLFF

mise en page

Philippe LARMINIE

Al éditions 01 49 10 07 63

i m p r e s s i o n

EXPRESSIONS 2 - Paris 11^e

ESPACE

37, route de Vaugirard
9 2 1 9 0 MEUDON
tél.: 01 55 64 13 40
fax: 01 55 64 13 49
espaces@association-espaces.org
www.association-espaces.org
I S S N 1 6 3 8 - 3 4 5 1

photo de couverture:
la Petite ceinture, 14^e arr.

Le bureau et le conseil d'administration de l'association Espaces

Michel GARIN, *président*
Joël SATRE BUISSON, *vice-président*
Isabelle LESENS, *secrétaire générale*
André WEIL, *trésorier*
Farouk BELKEDDAR, Roseline DESGROUX, Didier GOUBERT,
Thierry HUBERT, Claude LATREILLE, Marc MERY,
Frédérique PANCONI, Jacques SAUSSIER

L'équipe permanente d'Espaces

Yann FRADIN, *directeur général*

Unité développement et communication

Sophie BROUSSAUD, *chargée de mission développement environnement*
Clotilde HUBERT, *chargée de mission territoires et développement durable*
Alexis PASQUET, *chargé de mission étude prospective de développement durable*
Mathilde BÉRODY, *chargée de mission*
Claire DUBOS, *chargée de communication et de la vie associative*

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET SOCIALE

Catherine SIGNORET, *directrice administrative et sociale*
Geneviève BOYER, *secrétaire chargée d'accueil*
Irène SIMON, *secrétaire*
Vincent THOMAS, *administrateur réseau informatique*
Jacques DUBOS, *bénévole*

Unité insertion emploi

Jean-Baptiste BOMBEEK, *responsable d'unité, chargé des relations avec les employeurs*
Omdjilali ABED, *chargée de recrutement des salariés en insertion et d'accompagnement social*
Christian LARRIBE, *chargé d'accompagnement professionnel*
Peter HUC, *animateur de l'atelier temps libre*
Jean-Paul VILANOVA, *médecin psychanalyste*

Unité jardins solidaires

Claude BONVARLET, *responsable d'activités nouvelles, responsable d'unité*
André LUSINIER, *encadrant-jardinier des Jardins de l'espoir*
Isabelle TRINITÉ, *encadrante-animatrice du Jardin solidaire de Clamart*

DIRECTION FINANCIÈRE

Jean SAUVAGE, *directeur financier*
Geneviève BOVE, *assistante de gestion*
Bruno VALLEIX, *opérateur de saisie comptable*

DIRECTION TECHNIQUE

Daniel GIRARDCLOS, *directeur technique*
Alexandre WOLFF, *adjoint au directeur technique*
Agnès ROY, *secrétaire*

Unité Berges de Seine et Espaces verts

Marc MAYOT, *responsable de chantier Boulogne-Billancourt espaces verts*
Sébastien BLOT, *conducteur de travaux chargé des berges de Seine*
Hassen LAHMAR, *encadrant chantier berges de Seine Issy-Meudon-Sèvres*
Alain VICTOR, *adjoint d'encadrement, équipe pont de Billancourt, Meudon, Sèvres*
Christophe JEANNE, *encadrant chantier berges de Seine Rive droite*

Unité Domaine national de Saint-Cloud

Vincent THOMAS, *responsable de chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud*
Michel GALLET, *encadrant*
Bernie Virgilio MENOR, *palefrenier-meneur*
Gilles LEGRAND, *bénévole, conseiller cheval*

Unité espaces naturels sensibles et talus ferroviaires

Alexandre WOLFF, *responsable d'unité*
Vanessa DUPONT, *encadrante chantier ENS des coteaux du Val de Seine*
Vincent VALLET, *encadrant de l'équipe chantier*
Julien DA ROCHA, *encadrant chantier Petite ceinture 15^e-14^e*
Bruno MACÉ, *agent de veille écologique*
Christophe CHEMIN, *agent d'entretien ménager et technique*

Unité eau

Anne-Claire GADENNE, *responsable d'unité*
Marie-Aimée BARIETY, *chargée de mission*
André BERLAND, *bénévole, animateur du projet Vivent les étangs*

Espaces est membre de la **Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (FNARS)**, de l'**Association nationale des acteurs du chantier-école**, de la **Fédération nationale des maisons des potes**, du **GRAINE (Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement en Ile-de-France)** et des associations **La Seine en partage** et **Traits de génie**.

Page

EDITO

• 2006, de nouveaux chantiers, créateurs de nouveaux emplois d'insertion 4

VIE DE L'ASSOCIATION

• Meudon-la-Forêt: une rue Bernard Delpuech, président fondateur d'Espaces . 4
• Roseline Desgroux, lauréate de Sèvres 5

TALUS FERROVIAIRES

• Nouveau chantier d'insertion: la Petite ceinture ferroviaire des 15^e et 14^e arrondissements de Paris 6

BOULOGNE-BILLANCOURT ESPACES VERTS

• Présentation du local technique 7

BERGES DE SEINE

• Berges de l'île Seguin, un premier constat amer, quelques espoirs cependant . 8
• Chemin de halage rive gauche 9
• Le jardin des 5 sens: un projet, des résultats 9
• Le génie végétal, une nouvelle dynamique 10
• Axalto s'installe sur les berges de Seine 11

DOMAINE NATIONAL DE SAINT-CLOUD

• La vente de bois au Domaine, une campagne d'hiver très chargée! 12
• La pollution du ru de Vaucresson dans le site de Villeneuve-l'étang 12
• Une mare pédagogique à la ferme du Piqueur 13
• Protection de la forêt de Fausses-Reposes 13
• Les invertébrés aquatiques: un bon indicateur pour la qualité de l'eau 13

JARDINS SOLIDAIRES

• Bouygues Télécom fait son entrée aux Jardins de l'espoir 14
• Comité de pilotage des Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt 14
• Le jardin solidaire de Clamart, un lieu d'animations multiples 15
• Les jardins pacificateurs de New York 16

PIGEONNIERS

• Des pigeonniers très visités 19

ENVIRONNEMENT-AMÉNAGEMENT

• Un nouvel élan pour le Bas-Meudon 20
• Vélo à Boulogne-Billancourt: des retards, des reculs, mais des espoirs 20
• Trophée du vélo pour Espaces 21
• Espaces, partenaire de la Saem Val de Seine Aménagement 22
• Le pays du grand Val de Seine se construit 22

ENVIRONNEMENT-EAU

• Espaces, relais de la consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau 23
• Espaces et l'Agence de l'eau Seine-Normandie: un partenariat très concret . 24

PARCOURS DES PARCS ET DES COTEAUX

• Renouveau de la convention entre le Conseil général des Hauts-de-Seine et Espaces 24

INSERTION

• Le partenariat complexe des chantiers d'insertion 25

INSERTION-LOGEMENT

• Le logement, une nécessité et une urgence pour la dignité et l'insertion durable 26

INSERTION

• « Comment les médias parlent-ils des personnes en situation de pauvreté ? » 28
• Du nouveau sur les hauteurs 29

DEVELOPPEMENT DURABLE

• Le Val de Seine, un territoire socialement durable! ? 30

JEAN-FRANÇOIS GROISON

. 33

COMMUNICATION

• Les adhérents donnent leur avis sur l'action d'Espaces 33

FINANCEMENT

. 34

PUBLICATIONS D'ESPACES

. 34

AGENDA

. 36

2006, de nouveaux chantiers, créateurs de nouveaux emplois d'insertion

L'année 2005 s'était terminée avec une incertitude très forte sur le niveau de prise en charge par l'État des nouveaux contrats aidés, les Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et les contrats d'avenir (CA). Ces incertitudes ont été pour partie levées : prise en charge des CAE jeunes à 105 % jusqu'au 30 juin 2006, prise en charge des autres CAE et de la part État des CA à 90 % pour les chantiers d'insertion. Cependant la baisse de prise en charge qui reste bien réelle (par rapport aux anciens CES) et la restriction des CAE compliquent la création de nouveaux chantiers, reportant sur les autres partenaires le financement de ce différentiel. Espaces a cependant décidé à l'automne 2005 de porter le temps de travail de l'ensemble des salariés en insertion à un minimum de 26 heures/semaine, permettant pour la moitié des salariés accueillis une augmentation de travail, de salaire et de droits sociaux (retraite, chômage...) de 30 %.

La montée en régime de la loi de Cohésion sociale et une conjonction temporelle ont vu la création de nouveaux emplois au sein des équipes existantes fin 2005, et plusieurs chantiers et nouvelles activités débiter en ce premier semestre 2006, entraînant la création de **20 nouveaux emplois d'insertion**. Espaces prépare ces nouveaux chantiers depuis plusieurs mois, parfois depuis plusieurs années... C'est d'abord le **chantier d'insertion de la Petite ceinture ferroviaire sur les 15^e et 14^e arrondissements de Paris** qui a débuté en mars 2006 dans le cadre d'un partenariat avec la *SnCF* et *Rff* et un certain nombre de partenaires tels que le *Conseil général de Paris* et la *Ddtefp de Paris* (voir article p. 6). Ce chantier est le symbole du retour dans Paris d'Espaces après près de deux ans d'absence ; 8 emplois sont créés pour des Parisiens. C'est aussi le renouvellement pour près de 4 ans de la convention entre Espaces et le *Conseil général des Hauts-de-Seine* voté par les élus le 24 mars 2006 qui permet de créer **une seconde équipe d'agents d'environnement en espaces naturels** pour renforcer l'action de l'association pour la mise en œuvre du **Parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine et l'aménagement des berges de Seine d'Issy-les-Moulineaux à Puteaux** par la création de 7 nouveaux emplois d'insertion. Cette année voit également de nouveaux partenariats naître avec la *Sonacotra* (voir p. 26) pour l'entretien des espaces verts de ses foyers et résidences du Val de Seine dans le cadre des chantiers d'insertion d'Espaces et avec *Eau de Paris* autour de la gestion de l'aqueduc de l'Avre.

Ces nouvelles activités amènent Espaces à près de 120 salariés (une équipe permanente de 39 personnes, 80 salariés en insertion), auxquels il faut ajouter les adhérents, les bénévoles et les participants non salariés aux activités d'insertion menées par l'association. Une telle organisation économique et sociale nécessite le renforcement en cours de la *direction financière* d'Espaces qui adapte ses outils de gestion et de paye. La *direction technique* se renforce également pour assurer une gestion écologique et performante des nouveaux sites dans le cadre des chantiers d'insertion. Enfin, la *direction administrative et sociale* et son *unité insertion-emploi* se sont renforcées pour répondre aux enjeux d'accompagner vers un emploi et une insertion durables le maximum de salariés en insertion. C'est la mission renforcée que confie à Espaces, l'État dans le cadre de la loi de Cohésion sociale et les conseils généraux des Hauts-de-Seine et de Paris. Une responsabilité que le Conseil d'administration et l'équipe permanente d'Espaces mesurent à sa juste valeur : l'urgente nécessité de recoudre une société qui exclut, mais qui peut se donner les moyens de vivre ensemble. ■

Michel Garin
Président

Yann Fradin
Directeur général

Meudon-la-Forêt : une rue Bernard Delpuech, président fondateur d'Espaces



Bernard Delpuech est arrivé à Meudon-la-Forêt en 1961 avec les « pionniers » (j'y suis arrivé pour ma part en 1964 à l'âge de 6 mois). L'architecte-urbaniste Fernand Pouillon, également auteur du quartier du Point du jour à Boulogne-

Billancourt, y fait alors sortir de terre cette cité de pierres et de béton plutôt réussie, aujourd'hui quartier de Meudon à part entière auquel Bernard Delpuech a fortement contribué. Pouillon, formé au côté des architectes Eugène Beaudoin, co-auteur de l'école de plein air de Suresnes, et Auguste Perret, père de la reconstruction du Havre, dépeint admirablement une telle gestation urbaine dans son roman « Les pierres sauvages » (Seuil, 1964) au travers de l'allégorie du chantier médiéval raconté sous la forme du journal du maître d'œuvre de l'édification de l'abbaye cistercienne du Thoronet en Provence. Alors mis au banc de la société pour différentes affaires, l'entrepreneur Fernand Pouillon y exprime les difficultés, les doutes et la force du bâtisseur. La mixité copropriétés/logements sociaux, sa situation en bordure de la forêt de Meudon sur ce plateau qui accueillait d'anciennes pépinières et fermes jusqu'aux années 1960 (un peu l'ambiance qui perdure difficilement sur le plateau de Saclay non loin d'ici) fait de Meudon-la-Forêt, malheureusement coupé par la N 118 au début des années 1970, un quartier où il fait bon vivre. Espaces y a créé avec la Ville de Meudon et anime depuis 2000 les Jardins de l'espoir situés derrière le Centre social Georges Millandy, qui a trouvé sa place dans les locaux de l'ancien collège du même nom ; collège où j'ai effectué ma classe de 3^e, avant de descendre quelques années plus tard vers Meudon-centre, puis Sèvres à l'âge de 19 ans.

En 1965, le maire René Leduc nomme Bernard Delpuech, adjoint spécial de Meudon-la-Forêt. Il est très actif à Meudon-la-Forêt à la paroisse du Saint-Esprit qui sortit de



terre en 1968 au cœur de Meudon-la-Forêt, comme sa femme Evelyne l'est au sein de l'association familiale, du Ccas et de l'Ophlm.

Quand la Ville de Meudon décide à la fin des années 1990 de reconstruire en dur le marché, une médiathèque et un véritable centre administratif, Bernard Delpuech dont les fenêtres donnent sur la future place centrale ne peut s'empêcher de s'investir dans ce projet pour contribuer à le faire fortement évoluer : l'œuvre de l'architecte Pierre-Louis Faloci est une réussite reconnue par les Forestois comme par la profession.

Lorsque nous décidons de créer l'association Espaces en 1994, l'ami Meudonnais et Forestois Bernard Delpuech accepte très volontiers de participer à cette nouvelle aventure et devient le premier président de l'association au sein du bureau, aux côtés de Joël Satre Buisson et Roseline Desgroux, toujours vice-président et administratrice, qui assureront la présidence de l'association à sa suite, avant que Michel Garin, président actuel d'Espaces ne prenne le relais. Farouk Belkeddar, Thierry Hubert, Marc Mery, administrateurs, sont également de cette première équipée. C'est notamment Bernard qui contribue à mettre au cœur d'Espaces sa dimension économique et professionnelle, mais aussi ses dimensions sociale et associative, demandant dès les premiers mois de l'association de développer un fort réseau d'adhérents, acteurs et porteurs du projet.

Bernard Delpuech est alors Pdg des Déménageurs bretons dont le siège est situé rue Troyon à Sèvres, le long de la RD7, au pied du premier des chantiers d'insertion d'Espaces : l'entretien et l'aménagement du chemin de halage qui mène de Sèvres à Issy-les-Moulineaux et des berges de Seine. Des fenêtres de son bureau, il regarde les éco-cantonniers au travail. Il apporte à Espaces et à

moi-même, directeur de l'association, tout son talent de manager et d'organisateur. Sa proximité amicale avec Henry Wolf (même s'ils ne furent pas candidats sur les mêmes listes municipales, se succédant au Conseil municipal), alors maire de Meudon et vice-président du Conseil général, dont il est voisin de palier, sont un appui important pour faire partager aux élus du Val de Seine l'originalité du projet d'Espaces.

Bernard Delpuech participe pleinement à la préparation de la première journée d'étude d'Espaces « L'aménagement écologique des espaces urbains au cœur de l'Île-de-France » (actes disponibles, voir page 34) du 30 juin 1999 qui est clôturée par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux. Victime d'un accident de santé, quelques mois après avoir pris sa retraite bien méritée, c'est sur son lit de la clinique de Meudon-la-Forêt qu'il règle les derniers préparatifs. Bernard qui décède dans la nuit du 29 juin 1999 quelques heures avant l'ouverture de cette journée sera présent dans tous les esprits et toutes les interventions.

Pour toutes ces raisons, la Ville de Meudon a décidé de donner à la rue qui borde le nouveau marché de Meudon-la-Forêt, le nom de Bernard Delpuech. Elle a été inaugurée le 30 septembre 2005 par Hervé Marseille, en présence d'Henry Wolf, son prédécesseur, et de très nombreux Meudonnais et Forestois.

Je profite de cette occasion pour redire au nom de toute l'association à Evelyne et ses enfants Yannick et Brigitte, combien Bernard a compté et compte toujours dans la vie d'Espaces, la « patte » que Bernard a apporté à l'aventure de l'association. ■

Yann Fradin



Roseline Desgroux, lauréate de Sèvres

En novembre 2005, Roseline Desgroux, ici avec Yann Fradin, directeur général de l'association, Joël Satre Buisson, administrateur de l'association — 3 des cofondateurs d'Espaces — et François Kosciusko-Morizet, maire de Sèvres, s'est vue décerner un titre de lauréate de Sèvres, pour son action au sein d'Espaces.

Roseline Desgroux a successivement été secrétaire générale, vice-présidente, puis présidente de l'association de juillet 2001 à février 2004, elle est toujours un membre actif du Conseil d'administration.

Nouveau chantier d'insertion: la Petite ceinture ferroviaire des 15^e et 14^e arrondissements de Paris

Initiés en mai 2004 par l'association Chantier École à laquelle Espaces adhère et la Mission Solidarité de la SNCF (cf. numéros précédents) les 4 chantiers d'insertion par l'environnement de la Petite ceinture ferroviaire de Paris ont démarré le 1^{er} mars 2006 pour une durée de 2 ans, après leur validation au Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique de Paris (Cdiae) en décembre 2005. Un cinquième chantier d'insertion qui concernera la rénovation du bâti ferroviaire devrait se mettre en place avant l'été. Ces 5 chantiers sont animés par cinq structures associatives franciliennes de l'Insertion par l'activité économique (Iae). Ils sont le fruit d'un partenariat étroit entre ces associations, Chantier École, la Sncf, Réseau ferré de France, le Conseil général de Paris, le Conseil régional d'Ile-de-France et le service public de l'emploi (Ddtefp, Anpe, Préfecture de Paris, Fles).

Forte de sa riche expérience sur la Petite ceinture ferroviaire d'Auteuil (XVI^e arrondissement de Paris), Espaces a souhaité réitérer une telle démarche d'écologie urbaine et d'insertion socioprofessionnelle sur le territoire parisien en lien étroit avec les entreprises ferroviaires (SnCF et Rff) avec qui l'association travaille depuis près de 10 ans. Espaces s'est positionné sur la prise en charge des tronçons des XV^e et XIV^e arrondissement de Paris afin de poursuivre et renforcer son action de territoire. Cette portion de la Petite ceinture ferroviaire, ainsi que celle du XIII^e arrondissement, sont gérées par la Direction Paris Rive Gauche de la SnCF (Paris Austerlitz). Le projet technique a été construit en collaboration avec l'Even Paris Austerlitz-Invalides (Établissement de l'infrastructure chargé de l'entretien des voies et des ouvrages d'art à la SnCF), Réseau ferré de France (propriétaire des infrastructures) et Études et chantiers Ile-de-France (association d'insertion); chaque association apportant ses spécificités et son savoir faire. Études et chantiers Ile-de-France intervient sur le XIII^e arrondissement et sur le XIV^e arrondissement en collaboration avec Espaces. Ce partenariat met en relation les 2 équipes

des chantiers d'insertion afin de leur permettre un échange et de réaliser des interventions communes.

Les objectifs d'insertion du chantier sont de procurer un emploi à des personnes en difficulté et souvent très peu qualifiées (jeunes sans expérience, allocataires de minima sociaux, travailleurs handicapés...) ainsi qu'une formation qualifiante aux métiers des espaces verts et des espaces naturels. Un accompagnement social et professionnel est engagé en parallèle des activités de production et de formation afin de compléter le dispositif.

En terme d'écologie urbaine, les activités sont orientées vers le nettoyage, l'entretien et l'amélioration écologique et paysagère

Un logo pour les structures d'insertion par l'activité économique de Paris



Un logo dénommé « l'insertion par l'emploi » a été créé par la Préfecture de Paris pour mieux identifier et promouvoir les structures d'insertion. Ce logo est un outil de communication destiné à être utilisé par toutes les structures d'insertion par l'économique de Paris. Vous le trouverez aussi en couverture de ce numéro.

des sites. Cela consiste, comme sur tous les autres chantiers d'insertion d'Espaces, à effectuer une gestion différenciée de la végétation dans le but de préserver et favoriser les espèces locales et la nature en ville. La Petite ceinture des XV^e et XIV^e arrondissements de Paris est écologiquement intéressante par son rôle de corridor écologique associé au réseau écologique francilien et de par une grande diversité de milieux et d'espèces.

Une veille écologique est également réalisée notamment grâce à des inventaires naturalistes. Cela consiste, en effectuant un suivi régulier des sites, à réagir en temps réel en cas de problème lié à l'environnement au sens large en alertant les services et les autorités compétentes. Cette dimension permet également de construire des propositions dans la conception et la conduite partenariales des interventions.

Un grand nettoyage

Enfin, une place importante sera consacrée à la sensibilisation du public et des riverains, en particulier, à travers des documents, des interventions, des visites et des portes ouvertes. Cette sensibilisation se fera tant sur les intérêts écologiques et naturalistes des sites que sur la démarche d'insertion par l'écologie urbaine engagée. Nous espérons à travers cela notamment enrayer les actes d'incivilité de certains qui utilisent la Petite ceinture



Premiers jours de l'équipe Petite ceinture 15^e: le nettoyage des talus.

comme une décharge. La majorité des déchets observés se situent en effet au pied des immeubles jouxtant la ligne. Une meilleure connaissance du lieu, de ses richesses et de l'action d'insertion qui y est pratiquée devrait engendrer un plus grand respect.

Ainsi, la nouvelle équipe, constituée de 8 personnes, dont une jeune femme, et son encadrant technique, a commencé les premiers travaux de nettoyage à raison de 26 heures hebdomadaires. Les quantités importantes et la diversité des déchets ne démotivent pas ce groupe dynamique qui met en œuvre un tri sélectif lorsque cela est possible (déchets non souillés). Des solutions pour l'évacuation des déchets sont en cours de discussions avec la Ville de Paris qui pourrait apporter son soutien technique à cette opération grâce à l'appui de la Direction de la Protection de l'environnement (Dpe - Propreté de Paris). Une première opération d'évacuation des déchets collectés par l'équipe du chantier d'insertion a eu lieu mi-mars grâce au concours et à la réactivité des services de la Ville.

La gestion différenciée de la nature sera mise en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux de nettoyage. Les travaux seront exécutés en lien avec la formation (1 journée par semaine) pour rendre les situations de production formatrices et permettre aux salarié-e-s de pratiquer en toute sécurité.

Une collaboration est également engagée entre Espaces et les services de la Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts (Dpjev) de la Ville de Paris dans le cadre de la création de la promenade sur une partie du tronçon du XV^e arrondissement afin de coordonner les diverses interventions prévues sur ce secteur.

Des solutions ferroviaires ont été au maximum privilégiées pour la logistique afin de valoriser le patrimoine ferroviaire au-delà des dimensions environnementales. Ainsi, après la recherche infructueuse d'une ancienne gare de la Petite ceinture pouvant accueillir les locaux de chantiers, la Sncf (Even) a mis à disposition de l'équipe 2 anciennes voitures bars corail qui sont en cours d'aménagement. Les déplacements des agents d'environnements s'effectuent à pied et à l'aide de vélos rails pouvant tracter un lorry où est disposé le matériel. De ce fait, les rails de la Petite ceinture sont à nouveau utilisés pour une activité ferroviaire! ■

Alexandre Wolff

**Petite ceinture 15^e:
projet d'ouverture au public**

René Galy-Dejean, Maire du 15^e arrondissement de Paris, a écrit le 27 février à Isabelle Lesens, secrétaire générale d'Espaces, à l'occasion du nouveau chantier Petite ceinture 15^e/14^e: « ... la démarche de l'association Espaces à ce projet (...) me tient à cœur en effet: l'aménagement paysager de la petite ceinture ferrée dans le 15^e. Un premier mémoire a été introduit par le Maire de Paris, mémoire que j'ai moi-même rapporté devant le Conseil d'Arrondissement. Il s'agissait de la première démarche portant sur l'approbation de la convention devant lier le Maire de Paris à Rff (Réseau ferré de France). J'ai rapporté très favorablement ce mémoire. Ma première démarche a consisté à demander aux services compétents des Parcs et Jardins de venir me faire un premier exposé sur le projet si succinct qu'il soit, compte tenu de l'avancement partiel des études. Je dois vous dire que j'ai été extrêmement impressionné par le caractère novateur de la démarche et l'intérêt que celle-ci me paraît présenter sur le plan de l'écologie, de l'environnement et tout simplement de l'approche de la nature. » ■

**Visite des locaux de l'équipe
Boulogne-Billancourt espaces verts**

L'équipe du chantier d'insertion Boulogne-Billancourt espaces verts travaille en appui des jardiniers de la Ville sur les parcs, jardins et cimetières.



L'équipe du chantier d'insertion Boulogne-Billancourt espaces verts dispose d'un local technique à Boulogne-Billancourt (70 rue Castéja, place haute du Forum du pont de Sèvres): vestiaires, matériel, bureau, salle d'eau.



Lors d'une réunion technique, Daniel Girardclos, directeur technique, et Sophie Broussaud, chargée de développement sont venus au local à Boulogne-Billancourt pour travailler avec Marc Mayot, responsable du chantier.



Berges de l'île Seguin, un premier constat amer, quelques espoirs cependant

Premiers aménagements des berges aval
de l'île Seguin, un constat amer

Aujourd'hui, les berges qui devaient initialement accompagner la construction de la Fondation Pinault (tiers aval de l'île Seguin) sont réalisées. Suite aux divers avis et notes d'Espaces, la conception a évolué vers une végétalisation sur substrat terreux, se rapprochant d'une berge naturelle. Ceci est un bon point. Par contre, le principe des palplanches en pied a été conservé et de nouveaux battages ont été réalisés, de même que leur couronnement lourd en béton.

Une grille en matériaux synthétiques au lieu de racines...

L'usage d'un géotextile biodégradable pour tenir la terre en attendant son maintien naturel par les racines des plantes (saules, héliophytes...), procédé mis en œuvre par Espaces avec succès sur tous ses ouvrages, a été rejeté au profit d'une géogrille en matériau synthétique, et ce malgré les avertissements d'Espaces sur ce procédé.

Nous savons que cela va entraîner une mauvaise tenue de la terre, une mauvaise reprise des végétaux, la persistance de la géogrille, des difficultés d'implantation pour la strate arbustive, un aspect désagréable de l'ensemble, et une absence de dynamique écologique spontanée. La tenue dans le temps des végétaux risque également d'être perturbée par le caractère trop sec du milieu, privé de son humidité naturelle par la présence des palplanches.

Espaces a également émis des réserves sur l'entretien des berges, rendu difficile par la pente trop importante du talus de berge et par le caractère très glissant du matériau, là où des berges végétalisées de manière plus écologique ne reçoivent qu'un entretien limité à une surveillance régulière et une gestion douce des végétaux par fauche et taille annuelles sans geste technique complexe. Les équipes en insertion d'Espaces travaillant sur les berges depuis plus de 10 ans en apportent la preuve quotidiennement.

Pire, de larges portions de berges, notamment sur la rive sud de l'île, ont été entièrement bétonnées, alors même que le perré ancien avait été enlevé, laissant la possibilité de revenir à une berge végétale, conformément aux préconisations du Schéma



Une équipe d'Espaces en visite sur l'île Seguin franchit le pont Daydé.

directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), et que le projet initial qui avait peut-être justifié cet aménagement lourd, est abandonné (la Fondation Pinault). La Société d'aménagement et d'économie mixte Val de Seine aménagement (Saem*) reconnaît l'erreur commise. Il conviendra de revenir sur cet aménagement.

Les berges amont, un espoir de requalification écologique et paysagère ?

À la demande de la Saem, Espaces a effectué une étude technique sur les berges amont pour lesquelles aucun marché d'aménagement n'avait encore été signé.

Cette étude a démarré par un diagnostic de l'ensemble du pourtour de l'île, après débroussaillage pour l'accès au chemin de berge par une équipe d'Espaces.

À l'automne 2005, nous avons pu présenter cinq propositions à la Saem :

- **la valorisation des écosystèmes des 2 pointes de l'île, à l'aval et à l'amont**, avec une gestion des peupliers âgés par remplacement progressif par des espèces plus adaptées (frênes, petits merisiers en haut de talus), une gestion différenciée de la strate arbustive, une protection des zones potentielles de frai présentes sur le talus sous-fluvial ;
- **la conservation des anciens perrés maçonnés et jointoyés, spontanément colonisés par une végétation tout à fait adaptée**, avec les précautions qui s'imposent pour leur restauration ponctuelle, si nécessaire ;
- **la restauration de zones de berges végétales**, en particulier sur la rive sud qui bénéficie d'un bon ensoleillement et de vastes zones d'herbiers à poissons ;
- **la création de zones humides intégrées aux jardins de l'île**, tirant parti de l'affleurement de la nappe d'accompagnement de la Seine, à titre de compensation écologique pour les zones de berges minéralisées ;
- **la lutte contre la renouée du Japon**, espèce invasive faisant l'objet de plans d'éradication, en particulier le long des cours d'eau.

Les suites que compte donner la Saem à ces propositions ne nous sont pas encore connues.

Souhaitons que les enseignements de la première tranche d'aménagement des berges soient tirés et que les décisions qui seront prises pour le reste de l'île fassent la preuve que, même sur un site aussi marqué par l'activité humaine, il est possible, par un aménagement raisonné, de contribuer à la nécessaire requalification des berges et de leur rôle dans l'équilibre hydrologique et écologique fluvial. C'est ce qu'Espaces a également proposé en mars 2005 au comité d'experts réunis autour de l'aménagement de l'île Seguin afin que celle-ci, à l'image du Val de Seine, soit à la pointe du développement durable et n'aille à rebours. ■

Anne-Claire Gadenne



Anne-Claire Gadenne, responsable de l'unité eau et l'équipe Berges de Seine rive droite, sur les berges de l'île Seguin à l'amont du pont Daydé.

* Voir article p. 22.

Chemin de halage rive gauche

2005 : une fréquentation de plus de 52 000 passages en 10 mois!

Depuis près d'un an, Espaces expérimente un comptage des piétons et vélocipédistes grâce à un éco-compteur. Il est situé sur le chemin de halage à Meudon, en amont du pont Daydé.

L'implantation difficile du système

Si la mise en place de l'éco-compteur a connu quelques mésaventures (cadenas et barrière cassés ou ouverts...), c'est un petit panneau expliquant aux personnes qu'il faut refermer la barrière qui assure désormais l'efficacité du comptage. Depuis cette amélioration la barrière n'est que très rarement retrouvée ouverte et les usagers semblent même l'avoir adoptée pour leurs affiches de cours de peinture ou pour retrouver un chat, et même pour des tags artistiques!



Le bilan de la fréquentation de l'année 2005: plus de monde en semaine que les samedis et dimanches...

Ce sont **52 486 passages** qui ont été enregistrés entre le vendredi 11 mars 2005 (date de mise en place du dispositif) et le mardi 20 décembre 2005 (dernier relevé de l'année 2005). Les relevés sont effectués tous les lundis matins et tous les vendredis soirs afin d'évaluer la fréquentation en semaine par rapport à celle du week-end.

Pour l'année 2005, la moyenne est de 734 passages en semaine et de 602 le week-end.

On note une importante baisse de la fréquentation durant les mois de juillet et d'août particulièrement marquée les week-ends avec un record de 310 passages seulement (soit la plus basse fréquentation dénombrée depuis la pose de l'éco-compteur) le premier week-end du mois de juillet, phénomène que nous pouvons raisonnablement attribuer aux départs en vacances. Les habitués du chemin de halage l'ont retrouvé dès la fin du mois d'août avec une fréquentation de 787 passages le week-end du 28 août et de 938 la première semaine de septembre.

Mais les records de fréquentation ont été constatés le week-end du 17 septembre avec 1 182 passages et à la semaine suivante avec 1 203 passages. Ces records sont sans doute liés au temps merveilleux qui prolongeait l'été mais peut-être aussi aux Journées du patrimoine. Dans un autre registre, cette semaine-là, parmi les usagers habituels du chemin de halage nous pouvions compter des géomètres qui prenaient des mesures pour l'élargissement de la RD7... ■

Marie-Aimée Bariéty

Le jardin des 5 sens : un projet, des résultats

Débutons par un petit rappel "historique". En 2004, à l'occasion des 100 ans de la Foire de Paris, Espaces est sollicitée par Gaz de France pour la réalisation d'un jardin (L'écho-cantonnier n° 18, juin 2004).

En 2005, le projet évolue et bénéficie de sa précédente réussite; il est adapté et transféré sur une friche déjà entretenue par Espaces selon les principes de gestion différenciée, avec le soutien de Gaz de France (L'écho-cantonnier n° 21, septembre 2005, p., 12 et 21).

En 2006, à l'heure du premier bilan, voici un point sur les résultats et évolutions de ce projet novateur au sein de notre association.

L'aspect "création et aménagement" a fortement amélioré la formation professionnelle mise à disposition des équipes. De plus, la proximité du jardin des sens avec les locaux des équipes offre une valorisation quotidienne du travail accompli.

Après plusieurs mois de développement, le bilan écologique et



■ Une jardinière en bois tressé.

paysager est encourageant. Ainsi, il faut signaler la croissance correcte des végétaux apportés. De plus, l'impératif de conservation de la végétation spontanée présente sur la friche a été respecté, grâce à l'intégration du jardin dans son "milieu naturel".

Mais la plus grande réussite écologique se trouve dans l'évolution de la zone humide accueillant désormais un couple de grenouilles vertes et plusieurs espèces floristiques spontanément installées.

Pour conclure, signalons un apport socioculturel quelque peu inattendu: l'ouverture libre du jardin a permis une forte fréquentation sensibilisant les riverains et les usagers des berges à la fragilité et à l'intérêt des milieux naturels, même en ville. De cette façon, que se soit librement ou dans le cadre d'animations et de visites, bon nombre de personnes passant sur le jardin ont eu envie de découvrir d'avantage la faune et la flore de leur lieu de vie.

Cette expérience pourrait permettre à notre association de valoriser des terrains "délaissés" et d'augmenter les îlots de nature en ville. ■

Sébastien Blot

Visitez le jardin. Il est situé près de la place Bergeyre (vieux port pavé du Bas-Meudon) sur le chemin de halage entre le pont de Sèvres et le pont de Billancourt.

Le génie végétal, une nouvelle dynamique

De plus en plus ancré dans la vie et le fonctionnement des chantiers "Berges de Seine", le génie végétal prend un essor tout particulier au sein d'Espaces.

Ainsi, deux projets majeurs ont été étudiés au cours de l'année 2005 et devraient démarrer en 2006.

Aujourd'hui plusieurs équipes œuvrent au quotidien à la réalisation d'un ouvrage sur les berges du petit bras de Seine.

Le petit bras de la Seine



Quai de Stalingrad à Issy-les-Moulineaux (aval du pont de Billancourt). Début des travaux : plantation des pieux.

Sur ce linéaire de 40 mètres à Issy-les-Moulineaux, à l'aval du pont de Billancourt, plusieurs techniques de confortement et de réaménagement de berge se côtoient. De cette façon, un maximum de salariés en insertion bénéficie de la possibilité de réaliser une fascine de saules ou d'hélophytes, un coffrage d'hélophytes ou encore apprendre la mise en place de boutures de saules.

S'il est évident que le génie végétal est fondamental dans le parcours d'insertion professionnel ainsi que dans le maintien réel et pérenne des

terrains en berges de Seine, il l'est tout autant dans le maintien du corridor écologique et la préservation de la biodiversité, comme en témoigne l'installation récente d'un couple de Martins-pêcheurs sur le site.

Les berges à Boulogne-Billancourt

Au-delà de son utilisation première, le génie végétal peut également être la base de la création de milieu naturel. C'est le cas de l'étude en cours sur les berges de Boulogne-Billancourt (quai du 4 septembre).

Sur ce site, une seule technique sera mise en œuvre dans l'optique d'instaurer une végétation herbacée semi-inondée très rare le long des berges du Val de Seine. Or ce type de milieu est indispensable à la reproduction de grand nombre d'espèces piscicoles de la Seine. La création de cette frayère devrait offrir un milieu favorable à la ponte des espèces phytophiles (poissons déposant leurs œufs sur des espèces végétales). Par le biais de ce projet, nous espérons apporter une nouvelle dynamique à ce site et à ce chantier.

À l'heure actuelle, Espaces a donc une expérience et des résultats encourageants sur de nombreux sites. L'évolution et l'augmentation de l'utilisation de ces techniques douces laissent Espaces rêver à des berges végétales jouant leur rôle écologique, paysager et socioculturel, permettant d'atteindre un objectif, encore utopique, de bonne qualité des eaux et des milieux naturels. ■ **SB**



L'ouvrage est maintenant achevé. Attendons le printemps pour constater la réussite de la végétalisation.



La roselière du quai de Stalingrad à Boulogne-Billancourt est prise comme exemple dans un très officiel guide sur le maintien des berges!

"Guide méthodologique pour le montage de projet de restauration et d'aménagement de berges en Ile-de-France": ce document, réalisé par Voies navigables de France Ile-de-France avec l'aide de la société SOMIVAL (société de conseil, entre autres dans le secteur de l'eau et de l'environnement) et le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, est en cours de rédaction.

Une dizaine d'opérations y sont présentées. Parmi elles, la roselière qu'Espaces a réalisée entre 2001 et 2003 sur le quai Stalingrad à Boulogne-Billancourt, en amont du pont Daydé-Renault.

Pour chacun des exemples, le guide donne différentes informations concernant les acteurs et les phases du projet: études et conceptions, dossiers réglementaires, travaux, suivi et entretien des installations. Il fait état des impacts humains et environnementaux engendrés par les aménagements ainsi que des opérations de communication autour des projets. ■ **MAB**

Axalto s'installe sur les berges de Seine

Courant mars-avril 2006, Axalto (qui va devenir Generalto après sa fusion avec Gemplus), le leader mondial de la carte à puce, a installé son siège sur le site de Meudon Campus. Ceci correspond à 1 000 emplois répartis sur 3 des 5 nouveaux immeubles de bureau construits par Hines et Axa qui représentent une superficie de 45 000 m² qui vont contribuer à la nouvelle dynamique du quartier insufflée par la Ville.

Axalto, qui souhaite proposer un plan de déplacement d'entreprise à ses salariés en valorisant le tramway T2, a cependant loué à la Ville de Meudon trois terrains situés sur les berges de Seine eux-mêmes loués à Renault afin d'y installer des parkings provisoires (2 à 4 ans), le temps que les employés s'approprient les lieux et que la société puisse bénéficier du futur parking municipal.

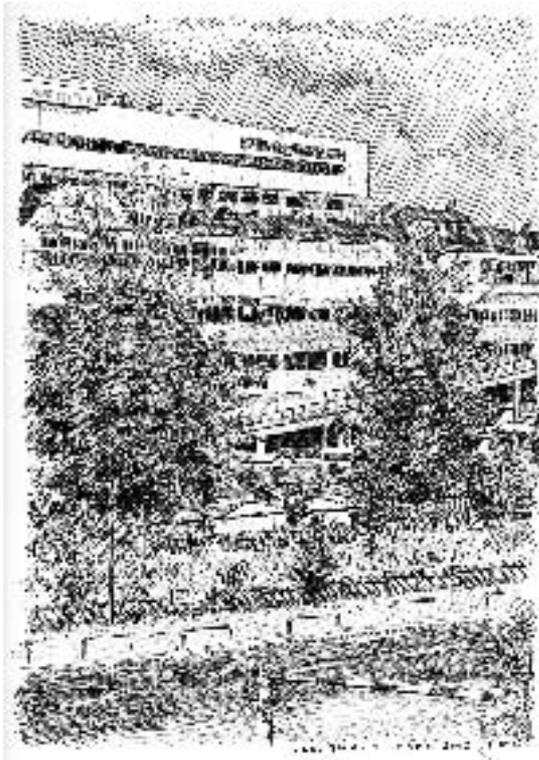
Dès qu'elle a eu connaissance de ce projet, Espaces a alerté la Ville sur l'altération forte du paysage provoquée par ce projet. Aussi, afin d'intégrer au mieux ces parkings, Espaces, qui avait en charge l'entretien et la valorisation de ces terrains depuis près de 10 ans pour le compte de Renault, a noué un dialogue et un partenariat avec Axalto.

Ainsi, Espaces a obtenu plusieurs choses :

- le maintien de la largeur légale du chemin de halage,
- la création des barrières rustiques en bois autour des parkings afin de garder une continuité paysagère du site,
- la création d'une bande paysagère entre les parkings et le chemin de halage et aux angles des parkings,
- la récupération de pièces archéologiques historiques provenant de l'ancienne verrerie de Sèvres,
- le suivi des réunions de chantier hebdomadaires,
- la réalisation de ces travaux dans le cadre du chantier d'insertion des berges de Seine. ■

Sophie Broussaud

Lire également p. 20.



Les berges de Seine à Meudon avant la démolition de l'île Seguin et le début des travaux de Meudon Campus. Dessin d'Alain Garnier, juin 2003.



Les bords de Seine à Meudon après la démolition des usines de l'île Seguin et l'installation de parkings provisoires par l'entreprise Axalto. On distingue à l'arrière les premières barrières installées par les éco-cantonniers.

En 2006, pas de journée sans voiture à Boulogne-Billancourt

Depuis la première journée sans voiture sur les quais de Boulogne-Billancourt en mai 2000, Espaces a participé une à deux fois par an à cette manifestation populaire. Sans nouvelles pour 2005, l'association a contacté la Ville de Boulogne-Billancourt, qui lui a appris que cette journée n'aurait pas lieu cette année.

Espaces a donc écrit à Jean-Pierre Fourcade, maire de la Ville, afin de lui exprimer son regret quant à cette annulation. Cette journée a en effet permis au cours des ans aux habitants de redécouvrir les berges et à l'association d'organiser des visites pour faire découvrir dans de bonnes conditions la faune et la flore insoupçonnées des berges et le travail des éco-cantonniers ; c'est d'ailleurs au cours de l'édition 2003 que Jean-Pierre Fourcade avait inauguré la roselière créée par l'association au pied du pont Daydé.

Jean-Pierre Fourcade a rapidement répondu que "le succès de cette journée s'est avéré variable en raison notamment des aléas climatiques et n'a pas été très important en 2004" et "une telle organisation impose des gênes sensibles aux riverains", il avait été décidé de la stopper. Etant néanmoins sensible à ce type de manifestation, Jean-Pierre Fourcade indique qu'une réflexion est en cours avec la Communauté d'agglomération Val de Seine sur les principes d'une semaine de "mobilité" pour inciter les usagers à plus utiliser les transports en commun.

Pour sa part, Espaces souhaite que l'accent mis sur les transports en commun n'occulte pas la marche à pied ou le vélo, qui seuls permettent la promenade et l'accès aux sites naturels, au premier rang desquels figurent les berges de Seine.

Affaire à suivre... ■

Claire Dubos

Lire également p. 20.

La vente de bois au Domaine, une campagne d'hiver très chargée !

Commençons par quelques chiffres : plus de 200 stères vendus en 2005 dont plus de 125 à partir du 11^e chantier d'insertion du Domaine qui a démarré en novembre 2005.

Autant dire que l'équipe n'a pas chômé et qu'il est heureux que la campagne 2005-2006 s'achève pour que l'équipe puisse « lever le pied » sur la production de bois de chauffage et se consacrer davantage à ses autres activités.



Les agents d'environnement en espaces boisés débitent du bois en 30 et 50 cm.

Les agents d'environnement en espace boisé de la nouvelle promotion ont tout de suite été mis dans le bain et ont fait un bel effort pour répondre à la demande, nous les en remercions.

Nous remercions également Elisa et Eternelle qui ont dû changer leur rythme de travail pour pouvoir transporter tout le bois du point de production au point de vente sans trop rechigner, quoique certains matins Virgilio Ménor, palefrenier meneur du chantier, a dû pas mal courir pour attraper Elisa bien décidée à ne pas aller travailler durant ses jours normaux de repos.

Un grand bravo à Michel Gallet, encadrant du chantier, qui n'a pas lésiné sur ses efforts pour satisfaire tous les clients prévus ou non, ceux de dernière minute et ceux qui avaient des exigences particulières (bois en 45 cm, 1/4 de stère ou plus de 10 etc.), prendre les commandes des adhérents nouveaux et anciens (soir et week-end compris), assurer le travail en semaine et les ventes le samedi matin.

Et enfin une petite pensée égoïste pour votre serviteur, qui a géré tout cela en plus du reste et mis la main à la pâte quand ses autres obligations lui en laissaient la possibilité.

En résumé une campagne chargée qui a pas mal « usé » l'équipe au complet mais qui a été très enrichissante et contribuera à améliorer celle de l'hiver prochain.

Dans l'intervalle, la vente de bois continue mais désormais uniquement sur commande.

Encore bravo à l'équipe. ■

Vincent Thomas

La pollution du ru de Vaucresson dans le site de Villeneuve-l'étang

Cet été, comme chaque été depuis 1999, la pollution a touché le ru de Vaucresson. Cette pollution se caractérise par une odeur pestilentielle et des eaux d'aspect laiteux avec des dépôts aux couleurs inattendues (rose fuschia, vert pétant...).

En 2004, l'administrateur du Domaine national de Saint-Cloud, sous l'impulsion d'Espaces, avait alerté la Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt (DRIAF) en charge de la police d'eau.

La Brigade mobile d'intervention du Conseil supérieur de la pêche (CSP) a reçu un ordre de mission de la Directrice de la DRIAF afin de mener une enquête sur l'origine de la pollution.

Après un an d'enquête, Espaces a reçu en novembre 2005 une copie du rapport du CSP.

La collaboration avec le Conseil supérieur de la pêche

L'association jouant son rôle de veille écologique, l'unité eau s'est rapprochée de Monsieur Fau, agent technique de l'environnement du CSP afin de l'aider à mener son enquête. Durant toute l'année 2005, l'équipe d'Espaces s'est mise à sa disposition pour des visites de terrain, des recherches de données (rapports d'analyses, cartographie du réseau...) et une alerte aux premiers symptômes de pollution. De son côté Monsieur Fau a rencontré les différents acteurs du territoire susceptibles de lui fournir des informations et réalisé une série d'analyses physico-chimiques des eaux des étangs de La Marche, du ru d'alimentation et de l'étang de Villeneuve.

Les conclusions de l'enquête

L'étang aval de la Marche

Cet étang est à un stade avancé d'eutrophisation caractérisé par un développement anormal des plantes aquatiques. L'eutrophisation engendre une augmentation régulière de la couche de matière organique dans le fond de l'étang. Cette couche de sédiment est privée d'oxygène et engendre une production de sulfures lors de sa décomposition, ce qui perturbe l'écosystème.

Le ru d'alimentation de l'étang de Villeneuve

Le phénomène de pollution est amplifié dans le ru à cause du mode de communication (vanne de fond) entre les étangs de la Marche et le ru. On constate des signes évidents d'une forte pollution organique : oxygène dissous proche de zéro, bactéries ne se développant que dans un milieu très pauvre en oxygène et responsables des dépôts colorés, concentration importante en hydrogène sulfuré (odeur d'œuf pourri), absence de macro-invertébrés, forte présence d'azote ammoniacal...

L'étang de Villeneuve

Les eaux de l'étang sont affectées par les apports de matières organiques, ce qui se caractérise notamment par une diminution du taux d'oxygène dissous, la disparition des espèces de macro-invertébrés sensibles à la pollution au profit d'espèces plus résistantes et un risque élevé de mortalités piscicoles en cas de baisse prolongée du taux d'oxygène.

Les solutions

Il s'agirait de limiter les apports en matières organiques dans les étangs avec un diagnostic, un curage et un suivi régulier des réseaux d'eaux pluviales se rejetant dans les étangs de la Marche, mais aussi un entretien de la végétation aquatique autour de ces étangs. De même, leur curage serait profitable au milieu et permettrait de modifier le système de communication avec le ru d'alimentation en passant à un système de vanne par sur-verse.

Lors de la Journée mondiale des zones humides, qui a lieu tous les ans le 2 février, Espaces a organisé une manifestation sur le

thème « les zones humides, instrument de l'allègement de la pauvreté » proposé par le Secrétariat de la Convention Ramsar.

L'unité eau a organisé une visite du ru de Vaucresson en suivant son cours dans sa partie aérienne, des étangs de la Marche jusqu'au site de l'Institut Pasteur au Domaine national de Saint-Cloud, suivie d'une discussion en salle afin de dégager une synthèse des connaissances actuelles sur le ru et d'esquisser avec les personnes présentes (partenaires, acteurs locaux...) les perspectives d'avenir en vue de la restauration de ses fonctions écologiques, économiques et hydrauliques.

Tous les partenaires et acteurs locaux présents se sont mis d'accord sur le fait de créer un groupe de travail. Les modalités de la création de ce groupe (fréquence des réunions, moyens et objectifs...) sont en cours de discussion. ■ **Marie-Aimée Bariéty**

Une mare pédagogique à la ferme du Piqueur

Thierry Fillot, stagiaire à la ferme du Piqueur, a souhaité réaliser une mare pédagogique pour l'obtention de son Beatep (brevet d'état d'animateur technique à l'éducation populaire). Pour cela, il s'est tourné vers Espaces dès le début de l'année 2005.

La conception et la réalisation de la mare

Espaces et la Ferme du piqueur ont travaillé ensemble à la conception du projet en étudiant les dimensions de la mare mais aussi son emplacement (avec l'aide et l'accord du Service des Fontaines) de manière à ce que son alimentation soit assurée par une source dans un premier temps puis par les eaux de pluie. Le choix de la technique d'imperméabilisation s'est naturellement porté sur l'argile.

Par souci d'un rendu paysager rapide, la décision a été prise de planter la mare avec des végétaux typiques et adaptés plutôt que de laisser la mare se coloniser naturellement.

La mise en œuvre du projet a également été une action collective. Trois éco-cantonniers de l'équipe du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud ont prêté main-forte à Thierry pour les travaux de terrassement et la pose de l'argile. Les plantations ont été réalisées en partie par des enfants au cours d'une animation pédagogique de la ferme du Piqueur. Au mois de juin, la mare était déjà bien « épanouie » et accueillait de nombreux insectes aquatiques.

Et maintenant...

Malgré une sévère descente du niveau de l'eau cet été, la mare devrait retrouver toute sa splendeur avec les beaux jours grâce à un entretien doux et régulier. Elle permettra de sensibiliser les visiteurs de la ferme du Piqueur au fonctionnement et à la vie de ce petit écosystème humide et naturel qui faisait autrefois partie intégrante des fermes. ■ **MAB**



Création d'une mare au parc de Saint-Cloud, plaine de Combleval.

Protection de la forêt de Fausses-Reposes

Un massif boisé, mais aussi un bassin-versant amont pour l'alimentation des fontaines du Domaine national de Saint-Cloud

Le projet de classement de la forêt de Fausses-Reposes a fait l'objet d'une enquête publique en novembre 2005. Espaces a adressé un avis au commissaire enquêteur dans lequel l'association se déclarait pleinement favorable au classement de la forêt de Fausses-Reposes en forêt de protection dans la mesure où celui-ci est garant de la pérennité de ce vaste milieu naturel et du maintien de la perméabilité des sols.

Espaces a cependant souhaité rappeler le rôle hydraulique du massif boisé, tout particulièrement dans sa partie située sur la commune de Ville d'Avray.

En effet, la forêt de Fausses-Reposes constitue à cet endroit le bassin-versant amont du ru de Ville d'Avray, affluent du ru de Marivel. Ce bassin alimente en eau les étangs de Ville d'Avray et, au delà, les bassins du Domaine national de Saint-Cloud par l'intermédiaire d'un aqueduc enterré mis en place par Le Nôtre au XVII^e siècle. Il représente aujourd'hui la seule source naturelle d'approvisionnement en eau du Domaine.

Cette source s'avérant d'ailleurs insuffisante, le Service des Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud réfléchit à la création d'un chantier d'insertion pour répondre aux besoins d'entretien et de réhabilitation des rigoles, des fossés et des points d'eau forestiers situés dans la forêt afin de rétablir le ruissellement des eaux de pluie vers les étangs de Ville d'Avray.

Espaces a donc souhaité que le dossier de classement de la forêt comprenne un chapitre sur sa fonction hydraulique et les nécessaires techniques de gestion et d'entretien que cela implique pour la protection de la ressource en eau.

Alerté par Espaces, Gilles Bonneville, Administrateur du Domaine national de Saint-Cloud, a demandé à faire valoir son point de vue dans le cadre de cette enquête, afin que l'eau, comme les arbres, soient protégés. ■

Anne-Claire Gadenne

Les invertébrés aquatiques : un bon indicateur pour la qualité de l'eau

Les êtres vivants dans les écosystèmes aquatiques enregistrent toutes les variations auxquelles l'eau est sujette et fournissent une estimation intégrée de l'état du milieu, contrairement aux analyses chimiques qui ne donnent qu'une image instantanée de la qualité de l'eau. La présence d'une espèce polluo-sensible dans un prélèvement montre notamment que l'eau est de bonne qualité et n'a pas subi de pollution récente.

Avec l'aide de Guillaume Champlong, stagiaire pendant l'été 2005, nous avons lancé une campagne d'inventaires des macro-invertébrés de l'étang de Villeneuve dans le Domaine national de Saint-Cloud. Il s'agissait de dresser une liste la plus complète possible des macro-invertébrés de l'étang afin d'établir un « état zéro » des populations et de pouvoir commencer un suivi qualitatif et si possible quantitatif du peuplement.

Pour ce faire, Guillaume a mis au point une technique de capture des invertébrés grâce à des pièges réalisés avec l'aide des agents techniques. Huit pièges ont été placés stratégiquement (la répartition a été choisie en fonction des différents habitats) dans l'étang, grâce à la barque, pour une durée de trois semaines ; ils ont



Ceci est une larve aquatique de *Caenis*, petit éphémère.

ensuite été prélevés délicatement, triés et les spécimens capturés ont été déterminés.

Les résultats de l'inventaire vont dans le sens d'un étang pollué par une charge organique, ce qui est en concordance avec des études physico-chimiques antérieures. Une deuxième campagne d'inventaire est prévue cet été. Elle permettra d'estimer l'évolution de la qualité de l'eau dans cet étang.

Forts de cette expérience concluante, nous avons lancé une campagne d'inventaire sur les berges de Seine et plus particulièrement sur les sites faisant l'objet de projets de restauration de berges par des techniques végétales. Nous avons trié et déterminé le contenu de pièges posés avant les travaux et consignés les résultats qui constituent l'état zéro. Ces inventaires seront réitérés l'année prochaine à la même époque pour estimer l'impact des ouvrages sur la qualité de l'eau. ■

Marie-Aimée Bariéty

Bouygues Télécom fait son entrée aux Jardins de l'espoir

Sensible à notre action à Meudon-la-Forêt en faveur des personnes en difficulté, la société Bouygues Télécom apporte une dotation de 5000 € destinée au fonctionnement des jardins de l'Espoir.

Une convention de mécénat a été signée entre les deux parties le 10 octobre 2005 et prendra fin le 30 septembre 2006, un partenariat qui pourra se prolonger.

L'intérêt de la société s'est confirmé lors d'une visite du service mécénat aux jardins de l'espoir le 30 janvier 2005 à l'issue de laquelle Céline Filet et ses collègues sont reparties les narines embaumées de verveine citronnée et nous ont donné rendez-vous aux beaux jours pour un bar à la roquette sur le jardin.

Et oui ! Ça nous changera des traditionnels barbecues constitués principalement de viandes... Bienvenues donc Mesdames pour instaurer de nouvelles recettes de grillades, le jardin livrera tous les aromates nécessaires ! ■

Sophie Broussaud

NOUVEAU :

Vente de légumes aux adhérents : voir p. 36.



Un participant en train de semer des graines.

Comité de pilotage des Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt

Le Comité de pilotage des Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt a eu lieu le mercredi 7 décembre 2005 dans les locaux de la Maison de l'emploi en présence de Claude Alland, première adjointe au Maire, de Michèle Le Provost, responsable de la Maison de l'emploi et de nombreux partenaires que sont la Circonscription de la vie sociale du Conseil général des Hauts-de-Seine, le service des personnes âgées de la ville, la Sonacotra, la Maison de la nature de la Communauté Arc de Seine, et les associations Arpeije, l'association familiale de Meudon-la-Forêt, l'association des forestois à Meudon (Afam)... Ce fut l'occasion de réunir les partenaires mobilisés autour de la vie de ce jardin créé en 2000, et de faire le point sur son évolution et sur son rôle dans le parcours d'insertion de personnes en situation de grande exclusion sociale. ■

Clotilde Hubert

Travaux sur le réseau d'assainissement du ru de Vaucresson : quand insertion et écologie gagnent !

Le projet d'aménagement de piste d'accès pour l'entretien du réseau d'assainissement du ru de Vaucresson sur le site de Villeneuve-l'Étang semble ne plus être qu'un mauvais rêve... qui a failli coûter très cher !

Rappelons que plusieurs associations, dont Espaces, étaient intervenues pour mettre en évidence les conséquences écologiques et paysagères de ce projet (voir L'écho-cantonnier n° 21, septembre 2005, p. 7) et que la Communauté d'agglomération Cœur de Seine avait alors décidé de suspendre ce projet au résultat de la visite technique, non effectuée depuis plusieurs années.

Cette visite a pu être effectuée grâce au travail de débroussaillage des accès aux tampons de regard réalisé par les agents de l'équipe du chantier d'insertion d'Espaces au Domaine national de Saint-Cloud.

Bonne nouvelle ! Le réseau est en bon état, la piste d'accès devient inutile...

Il a été convenu qu'une convention serait signée entre Espaces et Cœur de Seine pour l'entretien régulier des accès au réseau d'assainissement du ru de Vaucresson. Cœur de Seine deviendra ainsi un nouveau partenaire du chantier d'insertion et participera aux comités de pilotage qui fixe les objectifs du chantier.

À vous de juger : entre le coût de réalisation de la piste (environ 250 x 3 mètres) et celui du débroussaillage des accès par Espaces, il y a un écart... vertigineux !

Gageons que, si d'aventure des travaux s'avéraient nécessaires un jour, des aménagements temporaires, type plaques métalliques de recouvrement du sol permettant l'accès des engins lourds, entraîneraient également des coûts financiers, écologiques et paysagers, encore bien moins élevés que celui du projet originel de piste d'accès. ■

Anne-Claire Gadenne

Le jardin solidaire de Clamart, un lieu d'animations multiples

Depuis l'ouverture du jardin de la rue Danton à Clamart, en septembre 2004, les animations se sont succédé.

Chaque mois le jardin a accueilli des classes primaires de l'école Trivaux, sur un thème précis. Par exemple, en octobre, notions de graine et de friche; en décembre, notions de terre et de rétention d'eau; en mars, plantations d'ail, oignon, échalote; ou en mai, repiquage de salades et herbes...

En 2005, dans le cadre des Contrats temps libre (Ctl), l'équipe du Jardin solidaire a assuré des animations pour des préadolescents de 10 à 15 ans du centre socioculturel du Pavé blanc. Ces contrats ayant été remis en cause, un nouveau partenariat est en cours d'élaboration entre Espaces et le centre socioculturel pour permettre la continuation de ces activités pour l'année 2006.

En 2005, les enfants de maternelle ont eu leurs animations à base de semis, repiquage, récolte... dans le cadre du Contrat éducatif local (Cel). La convention unissant la Ville de Clamart et l'association Espaces ayant été renouvelée pour une durée de 2 ans, Isabelle poursuivra en 2006 les animations pour les écoles de Clamart durant leur temps scolaire.

Quant au « grand public » (les adhérents d'Espaces, les voisins...) il est le bienvenu tous les samedis à partir d'avril, ainsi qu'à la visite de l'exposition sur l'eau.

À défaut, vous pourrez aussi rencontrer Isabelle Trinité, l'encadrante et animatrice du lieu, à de multiples occasions: journée du commerce équitable, forum des associations, repas de quartier... ■

Isabelle Trinité, Isabelle Lesens et Sophie Broussaud

La pluie sur Clamart est bonne

Une jauge « Owen » a mesuré, d'avril à juillet 2005, la pollution de l'eau de pluie.

Cette jauge, installée au jardin solidaire derrière le potager, est gérée par la société Aria technologie, qui œuvrait là pour le Sycotom. Il s'agissait de mesurer les retombées atmosphériques avant la fermeture de l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux, et d'établir ainsi un « point zéro » avant l'ouverture de sa remplaçante. Une seconde jauge était installée aux serres municipales dans le bas de la commune.

Bonne nouvelle... les valeurs sont parmi les plus basses qui soient mesurées en France, et l'eau de pluie utilisée pour l'arrosage est faiblement polluée!

Une 2^e campagne a été lancée pour 4 mois depuis début mai.

Une exposition sur l'eau

De novembre à mars, une cinquantaine de personnes sont venues visiter l'exposition sur l'eau installée dans le jardin solidaire.

Un film, « Las Moflas », s'adressait plutôt aux jeunes: trois petits films d'animation sur le thème du développement durable, de la répartition injuste des richesses, sur la solidarité, etc. avec toujours l'eau en ligne de mire.

Les visiteurs ont pu voir aussi des panneaux sur l'eau en France, en Tunisie, en Asie... et aussi sur le cycle de l'eau, ou sur les quantités nécessaires aux divers usages.

Cette exposition était pilotée par de nombreuses associations nationales telles que Peuples solidaires ou Frères des hommes. ■



Heures d'ouverture du Jardin

D'avril à septembre:

- Du **mardi au samedi** de 8 h à 12 h
et de 13 h à 17 h

D'octobre à mars:

- Du **lundi au vendredi** de 8 h à 12 h
et de 13 h à 17 h

15 rue Danton, 92140 Clamart.

Passez chercher le dépliant de présentation du Jardin ou recevez-le sur simple demande en le commandant auprès de l'association (voir page 34).

*Jardin solidaire de Clamart.
Visite du jardin lors du mois des visites
en entreprises organisées par le comité
départemental du tourisme
(octobre 2005).*

Les jardins pacificateurs de New York

Claude Bonvarlet, responsable de l'unité jardins solidaires d'Espaces, s'est rendu à New York en octobre dernier lors de ses vacances. Il y a visité plusieurs jardins communautaires.

Il nous raconte ici les moments forts de l'histoire des jardins partagés, les personnalités qui contribuent à leur développement, les particularités de fonctionnement de chaque site, et nous fait part de ses réflexions sur l'intérêt de ces jardins.

Rappelons que les « jardins » de type solidaires trouvent une place croissante au sein de l'association: après la création des Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt en 2000, un nouveau jardin a vu le jour à Clamart, le Jardin solidaire de la rue Danton, en 2004. La même année, le Jardin des 5 sens créé pour les 100 ans de la Foire de Paris et aménagé par les personnes en insertion a été transposé en jardin éphémère sur les berges de Seine à Meudon en 2005. D'autres projets sont à l'étude (voir page 26).

Les jardins pacificateurs Community Gardens, New York

« Le fait de cultiver ta propre nourriture ça te donne une espèce de pouvoir, et ça donne aux gens de la dignité. Tu sais exactement ce que tu manges, parce que c'est toi qui l'as cultivé. Et la nourriture est bonne et saine, et tu as travaillé pour toi-même, ta famille, ta communauté... » *Karen Washington, Jardins de l'espoir, Bronx, New York.*



L'équivalent français de « community gardens », c'est « jardins partagés », « jardins communautaires » ou « jardins solidaires ». Dans la méga ville de New York il y en a aujourd'hui plus de 600, grands ou petits, souvent minuscules (taille moyenne: 500 m²). Ce sont d'anciennes friches arrachées à la voracité des promoteurs. Ces jardins plongent vraisemblablement leurs racines dans les luttes raciales de la fin des années 60. C'est à cette époque que le problème de la pauvreté dans les grandes villes nord-amé-



ricaines surpeuplées commence à interpeller le gouvernement fédéral. Aujourd'hui les « community gardens » apportent des réponses partielles mais non négligeables aux urgences en matière de nutrition et de « pacification » des quartiers les plus pauvres. Dans le New York des années 70 l'administration de la Ville choisit la politique de l'autruche en ce qui concerne ces quartiers à problèmes et s'en désolidarise délibérément. Les casernes de pompiers et les postes de police y sont fermés, ces quartiers chauds sont livrés à eux-mêmes. La misère s'accroît, le crime prolifère... Les immeubles les plus vétustes s'écroulent faute de soins, quand ce ne sont pas certains de leurs propriétaires, visant la prime d'assurance, qui y mettent le feu. Les quartiers déshérités de la ville de New York, notamment le Bronx et Brooklyn, et aussi Harlem et le sud-est de Manhattan, sont alors criblés de terrains à l'abandon, jonchés de décombres, et transformés en dépotoirs. Ces lieux proscrits accueillent tout naturellement les formes les plus accablantes de prostitution et le trafic de drogues. L'insécurité de ces quartiers atteint un paroxysme. C'est alors que des riverains commencent à réagir. C'est le début des jardins communautaires...



Les jardins: une réponse locale à l'absence du pouvoir municipal

En effet c'est surtout en réaction contre l'insécurité et l'escalade du crime dans ces quartiers abandonnés par les autorités municipales que mûrit, dans l'esprit de certains de leurs habitants, le projet de transformer ces terrains vagues en jardins pour tous et de s'organiser en associations citoyennes autour de ces premiers foyers communautaires. Ces jardins pionniers sont créés dans la mouvance du collectif Green Guerillas: la Ferme Communautaire, de Liz Christy; le Jardin de l'Eden, du prédestiné Adam Purple; le jardin communautaire, d'Hattie Carthan... Ceux-ci font bientôt tâche d'huile et l'administration de New York daigne enfin

s'intéresser à leurs vertus porteuses de paix sociale. C'est le début de l'opération Green Thumb (pouce vert): la municipalité de New York crée un service pour la coordination de ces jardins dont elle accepte de légaliser l'existence. Ces jardins sont loués pour un dollar symbolique. La Ville concède des baux renouvelables d'année en année, à condition toutefois que les associations de jardiniers soient bien conscientes que les terrains qu'elles utilisent restent propriété de la Ville et qu'à tout moment

Exposition de photos de Claude Bonvarlet

« **New York, gens des rues... jardins des gens** » du 10 mai au 30 juin au Centre social Georges Millandy de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi et aux Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt, 5 rue Georges Millandy de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

cette dernière peut les en expulser sous seule condition d'un préavis de 30 jours. Dans les années 90 l'affaire se complique. C'est le règne du fameux maire Rudolf Giuliani (1993-2001), dit « Rudy », rendu doublement populaire: d'abord, au début de son mandat, par le « nettoyage » énergique - à grand renfort de déploiement policier - des rues de New York; puis, à la fin de ce même mandat, par sa gestion efficace du drame du 11 septembre grâce à laquelle il fut adulé par la majorité des habitants de New York. Mais Rudy n'est pas homme à se laisser émouvoir par les bonnes intentions des jardins communautaires. Il considère, entre autres, que « c'est une économie de marché noir » et que « l'ère du communisme est terminée »...

Les jardins sont alors vendus aux enchères et commencent à passer au bulldozer les uns après les autres. Les promoteurs immobiliers retrouvent leur sourire et se frottent les mains...

Les associations de jardins communautaires (notamment le collectif Green Guerillas), elles, résistent et s'insurgent... Manifs, semis sauvages de graines potagères lancées par-dessus les grillages des parcelles réquisitionnées par la Ville, lâchers de milliers de grillons dans les salles de ventes... De nombreux militants sont arrêtés à plusieurs reprises et jetés en prison comme des criminels...

C'est finalement en 1999 que le charme de la star Bette Midler (apportant un chèque de 4 millions de dollars!) force le maire à faire marche arrière: 112 jardins sont retirés in extremis de la vente aux enchères et restitués aux associations.



Brooklyn, Bronx, Harlem, Lower East Side...

Ce qui apparaît tout d'abord évident, c'est que plus on s'éloigne des quartiers pauvres et plus les jardins sont paysagés, architecturés, avec des aires de repos où l'on peut lire ou étudier, où les mamans se promènent avec leurs poussettes, où la végétation est plus décorative qu'alimentaire. Et plus ils accueillent des éléments culturels: sculptures, mosaïques, fresques autorisées, tréteaux de théâtre, expos, etc.

Alors que plus on pénètre au cœur des quartiers pauvres et plus il est visible que la priorité réside d'abord dans l'aspect purement alimentaire. Là, l'espace est utilisé de façon optimale pour la culture de plantes potagères et aromatiques.

Toutefois cet aspect alimentaire n'est pas uniquement lié à une urgence de survie nutritive, les végétaux qui sont cultivés sont souvent les signes lisibles de l'identité culturelle d'une minorité cherchant à s'affirmer et à subsister dans cette grande métropole enveloppante.

Green Thumb

« *Green Thumb* », mot à mot : « *Pouce Vert* » ; traduction parisienne : « *Main Verte* ».

Ce dispositif, mis en place en 1978 par la Mairie de New York et qui dépend du service des parcs et jardins de la Ville, a sans doute servi de modèle à celui de la Mairie de Paris, appelé « *Main Verte* »*. Green Thumb homologue les jardins communautaires (appelés « *jardins partagés* » en France) et leur procure une aide matérielle substantielle: apports de substrats, outillage, plantes et graines, conseils, stages de jardinage, etc. Lorsqu'ils sont homologués les jardins peuvent disposer de l'eau de la ville et se connecter sur les bouches d'incendie, nombreuses dans les rues de New York. De plus la visite régulière et la présence sur le terrain des membres de Green Thumb (surtout celle, fréquente, de la directrice Edie Stone) rassure et soutient les jardiniers bénévoles confrontés à des milieux pas toujours bienveillants, voire hostiles. Ils sont aussi en proie au harcèlement de promoteurs vindicatifs lorgnant sur ces minuscules bouts de terre, ne reculant devant rien pour les obtenir. Green Thumb veille aussi à ce que la loi soit respectée en faveur des jardiniers communautaires qui, une fois leur parcelle homologuée, sont titulaires d'un bail avec la Ville de New York qui les autorise à en disposer librement et en toute légalité. Green Thumb et Green Guerillas travaillent aujourd'hui en étroite collaboration et entretiennent des relations amicales.

* Espaces a été chargée dans ce cadre par la Ville de Paris de réaliser une formation pour les associations animatrices de jardins partagés (voir page36, agenda).



Dans le joli jardin d'Harlem appelé Pleasant Park, par exemple, la petite communauté mexicaine, majoritaire sur le jardin, cultive principalement les espèces potagères nécessaires à la cuisine mexicaine traditionnelle : tomatillos, jalapeños, coriandre, epazote, papalo, etc.

Les jardins communautaires de New York peuvent être plus esthétisants qu'alimentaires, ou vice-versa, et prendre toutes les formes possibles, mais il semble que le dénominateur commun à tous soit l'accueil d'enfants. Animations pédagogiques et récréatives, offertes aux écoles ou à des groupes constitués par les associations, adolescents venant jouer après les cours, ou encore tout petits avec leurs mamans... l'accueil de la jeunesse est l'un des traits dominants des jardins communautaires.

Tous ces jardins pratiquent des méthodes de culture naturelle, qu'ils soient officiellement certifiés « bio » ou non. En ce sens Green Thumb et Green Guerillas insistent de concert auprès des jardiniers afin qu'ils proscrivent de façon radicale engrais ou pesticides chimiques.

Edie Stone, directrice de Green Thumb, m'explique sa manière de travailler... Mis à part les engagements liés au contrat entre les jardiniers communautaires et la Ville, elle tient à laisser à ces jardiniers un maximum d'indépendance et de liberté dans la gestion et l'organisation de leurs activités, n'interférant que pour des problèmes vraiment très particuliers. Edie Stone se refuse à calquer les jardins communautaires sur un quelconque modèle idéal, les laissant trouver par eux-mêmes leurs propres différences et identité. ■

Claude Bonvarlet



Green Guerillas

Le collectif Green Guerillas est indissociable des jardins communautaires dont il est l'initiateur et, aujourd'hui encore, l'un des moteurs essentiels. En 1973, Liz Christy, une artiste du Lower East Side de Manhattan, rassemble quelques amis et quelques voisins pour une opération de nettoyage sur une friche du quartier. Très rapidement ce groupe crée un lieu d'activités effervescent autour de cette friche devenue jardin et, par là même, invente les bases de ce qui est destiné à former les jardins communautaires de la Ville de New York. Le collectif Green Guerillas a participé à toutes les luttes des jardins communautaires, qu'il a justifiées, étayées, ou même inspirées, et a permis à ces hauts lieux de solidarité et de paix sociale de tenir bon, de se développer et de servir de modèle en deçà et au-delà des frontières nord-américaines...

Ce collectif semble être maintenant respecté par la nouvelle administration de New York qui, dans le domaine des jardins communautaires, le considère comme un interlocuteur privilégié. Les financements de ce collectif proviennent essentiellement de puissantes fondations, et le fait qu'il ne dépende d'aucune subvention publique lui procure une forte indépendance et une grande liberté d'action.

J'ai rencontré pour la première fois Steve Frillmann, directeur de Green Guerillas, il y a quelques années à Paris, lors d'une conférence qu'il donnait sur les activités de son organisation. J'avais alors apprécié sa façon de se présenter au public, affirmant avec humour, et sans doute un peu de provocation, qu'il était archi-nul pour le jardinage et que son élément naturel et quasi-maternel était le béton de la ville. Pour moi cela contrastait joyeusement avec ces louanges larmoyantes des bienfaits magiques du jardinage prêchés par des gens qui n'ont jamais eu une bêche ou un râteau entre les mains.

Je le retrouve aujourd'hui dans son bureau de Manhattan... Steve insiste à présent sur sa priorité immédiate : la nourriture pour les habitants des quartiers les plus défavorisés. Et pour y répondre Green Guerillas organise, en partenariat avec des églises locales et autres organisations caritatives, des banques alimentaires approvisionnées par les jardins communautaires et au bénéfice des plus démunis.

De manière plus générale Green Guerillas aide, conseille et défend les associations de jardins communautaires sur un plan juridique, mais offre également une aide matérielle et logistique : plantes, graines, outillage, stages d'initiation (au compostage, par exemple), sensibilisation des jardiniers aux méthodes culturelles « bio ». Cette aide est aussi, et surtout, humaine, par la présence de coordinateurs qui encadrent et conseillent les jardiniers bénévoles, notamment en ce qui concerne l'accueil et la sensibilisation des enfants à la nature et au respect de l'environnement.

Ainsi, il faut mentionner les initiatives de Green Guerillas en faveur des jeunes les moins privilégiés de New York. Deux programmes sont actuellement en cours : le Youth Mural Project* et le Youth Environmental Fellowship Program**, encourageant et accompagnant la réalisation, par les jeunes eux-mêmes, de projets artistiques dans les jardins communautaires et la création d'emplois au sein d'institutions liées à l'environnement. ■

* Opération fresque murale des jeunes

** Programme amitié jeunesse environnement

Des pigeonniers très visités

Information pour ceux qui l'auraient oubliée: Espaces a en charge l'entretien et la gestion de 4 pigeonniers dans le cadre de deux de ses chantiers d'insertion!

Le premier, à Meudon-la-Forêt, est géré par l'équipe des Jardins de l'espoir. Les trois autres, à Clamart, sont gérés par l'équipe du jardin solidaire de Clamart animée par Isabelle Trinité. Mais passée cette information de base, je suis à peu près certaine que vous n'êtes pas des spécialistes du pigeonnier. Pourtant il s'agit de pratiques encore peu connues mais qui deviennent de plus en plus usitées.

Une gestion écologique de pointe

La désinfection - Ça y est le terme est lancé mais il faut bien y passer! Isabelle et son équipe ont en charge la désinfection des 3 pigeonniers de Clamart. Espaces prônant les méthodes douces, ça n'est pas nouveau me direz-vous, comment faire pour désinfecter ces structures? Il faut tout simplement vider le pigeonnier, le lessiver à la javelle très diluée (pulvérisation très proche de la surface pour éviter toute propagation dans l'air), le laisser sécher et enfin appliquer le « désinfectant ». N'ayons pas peur de ce grand mot, Isabelle n'utilise ni insecticide ni fongicide. Après lessivage et séchage elle pulvérise son produit dilué à 2 % en jet précis sur les lattes de bois afin que rien ne s'échappe. Puis elle attend que ça sèche avant de rouvrir aux pigeons qui s'impatientent. Finalement ce n'est pas plus compliqué qu'une recette de cuisine, et on ne le fait qu'une fois par an, plutôt en automne.

La nourriture - Pour rappel et pour être brève, un pigeon défèque là où il dort et sur son lieu de nidification. Un pigeonnier sert donc à rassembler les pigeons et limiter les déjections sur les toitures, les fenêtres... il n'y a comme ça qu'un endroit à nettoyer: le pigeonnier! Pour les attirer, quoi de mieux qu'un bon repas! Et à Espaces c'est du grand choix! Au menu: mélanges de graines et de céréales issues de l'agriculture biologique sur lit de levure de bière. Pour 20 kg de graines, Isabelle dispose 2 couches de levure de bière.

La boisson - Pour des pigeonniers qui comptent de 30 à 70 pigeons, Isabelle et son équipe apportent 5 l d'eau tous les 10 jours en plus des 20 kg de graines. André et son équipe viennent nourrir ses pigeons tous les lundis, leur apportant 5 à 10 l d'eau et 30 kg de graines. Mais ils sont plus nombreux, le pigeonnier de Meudon-la-Forêt compte 80 à 100 volatiles.

La Ville de Chartres vient visiter les pigeonniers de Clamart

Ce travail au quotidien réalisé par les équipes des Jardins de l'espoir et du Jardin solidaire de Clamart fait l'objet de nombreuses visites. Ainsi en mars 2005 les représentants de la Ville de Chartres, élus et techniciens, ont consacré une journée d'étude aux moyens mis en œuvre par différentes collectivités pour lutter contre l'envahissement et le désagrément entraînés par une surpopulation de pigeons en Ville.



Un dépliant pour expliquer aux Clamartois la gestion des pigeonniers. A commander page 34.



Isabelle Trinité, encadrante, et les jardiniers expliquent l'entretien du pigeonnier à un visiteur.

Au programme:

- Illustration d'une gestion confiée à une association. Visite du pigeonnier installé dans le quartier Trivaux entretenu et géré par Espaces pour la Ville de Clamart. Durant cette visite nous avons pu décrire le mode d'intervention de l'association (nettoyage, nourrissage, stérilisation, comptage des pigeons et naissances, rapport de l'association remis à la Ville tous les 2 mois...)
- Illustration d'une gestion confiée à une entreprise privée durant un déjeuner au cours duquel les différences de pratiques entre une grosse entreprise privée et une association locale telle qu'Espaces ont pu être discutées.
- Illustration d'une gestion internalisée au sein des services d'une Ville avec la visite d'un pigeonnier de Boulogne-Billancourt.

La Ville de Paris ayant pour projet l'installation de pigeonniers dans certains arrondissements de la Ville, le service de l'écologie urbaine, ainsi qu'un architecte, sont venus visiter le pigeonnier de Meudon-la-Forêt le 9 janvier 2006.

Quand nous vous disions que les pratiques d'Espaces étaient de plus en plus visitées! Il va falloir créer un label! ■

Sophie Broussaud



A Meudon-la-Forêt, André Lusnier, encadrant, en visite au pigeonnier de Meudon-la-Forêt avec Claire Boutier de la Direction de l'environnement et du cadre de vie de Meudon.

Un nouvel élan pour le Bas-Meudon

La modification du POS de Meudon, un outil pour la requalification du quartier

L'enquête publique pour la modification du POS de Meudon en octobre 2005 a permis à Espaces de reprendre les remarques exprimées lors de la concertation sur le projet de requalification du quartier de Meudon-sur-Seine, un quartier qu'Espaces connaît très bien pour y avoir son siège, sa direction technique et y entretenir et réhabiliter les berges.



Construction du site Meudon-Campus à la place des anciennes usines Renault, en aval de l'ancien quartier qui faisait l'objet de l'enquête publique.

La mixité sociale

Les exigences de mixité sociale et urbaine en particulier, chères à l'association Espaces, semblent avoir trouvé leur expression au travers du nouveau POS qui prévoit la réalisation de logements sociaux et de locaux d'activités. Espaces a cependant insisté sur l'importance d'adapter les locaux d'activité à la structure économique actuelle du quartier, avec de nombreux établissements de petite taille et une majorité d'activités de type artisanal.

Le désenclavement du quartier

Le désenclavement du quartier sera assuré par le passage d'un TCSP (Transport en commun en site propre) arrivant par le pont Seibert (Renault), et par le prolongement de la rue Hélène Loiret.

Nous espérons que cette voie prolongée sera bien réservée aux riverains, aux transports en communs, aux cyclistes et aux piétons, pour éviter son usage en voie de transit, ce qui aboutirait inmanquablement à l'engorgement du quartier par le trafic automobile, déjà très menaçant.

Espaces a également proposé la requalification du réseau des liaisons transversales (ruelle aux Bœufs, nouvelles voies piétonnes à travers le quartier...) et parallèles à la Seine (sentier Deslandes) qui devraient faire l'objet d'un traitement paysager et écologique, avec rampes d'accès, coulées vertes en liaison les unes avec les autres, etc. afin de contribuer à la restauration de la nature en ville, la désimperméabilisation des sols, l'agrément des usagers et l'impact visuel du coteau dans le magnifique paysage du Val de Seine.

Les continuités naturelles

À ce titre, Espaces a suggéré que le talus du tram T2 joue un rôle de corridor écologique, essentiel à la biodiversité, vaste espace naturel en friche, fasse l'objet d'un entretien et d'une restauration écologique, pour son rôle de corridor écologique. Pour cela il est nécessaire qu'il soit restauré et entretenu selon les principes mis en œuvre par Espaces.

Les eaux pluviales

Un plan de gestion des eaux pluviales pourrait également être mis en place. Toitures terrasse végétalisées, chaussées drainantes, bassins de rétention et de décantation des eaux pluviales, noues de ruissellement à ciel ouvert avec rejet en Seine... Ces éléments constitueraient un réseau de récupération et d'utilisation des eaux pluviales mettant à profit le relief naturel tout en déchargeant les égouts. Cela réduirait les risques d'inondation, et contribuerait à la qualité végétale de l'environnement, source de la fraîcheur estivale pour le quartier.

Des emplois

Enfin, l'association a réitéré son souhait que la requalification du quartier génère une dynamique d'emplois locaux et notamment en insertion professionnelle permettant à la population présente sur le site de retrouver une activité.

A la suite de l'enquête publique et du rapport du commissaire enquêteur, le conseil municipal de Meudon a voté le modification du Pos le 16 janvier 2006 en prévoyant la préservation partielle de la Fabrique Gaupillat (bâtiment de façade, verrière et cheminée permettant ainsi la réalisation de ce projet d'insertion et d'activités ; voir www.association-lafabrique.org).

Et la route départementale...

L'ombre de la RD7 plane cependant sur ce projet. Le désenclavement du quartier, son ouverture naturelle vers la vallée, la préservation du site, sa qualité écologique... ne sauraient en effet être compatibles avec une RD7 dominante, laissant la part belle à la circulation de transit et rendant difficile l'accès aux berges et au fleuve, élément pourtant fondateur du quartier.

Depuis cette enquête publique, le projet routier est mis en question, une solution plus durable et respectueuse de la vie locale est recherchée : un espoir pour les Meudonnais d'aujourd'hui, et surtout ceux de demain! ■

Anne-Claire Gadenne

Lire également p. 11.

Vélo à Boulogne-Billancourt : des retards, des reculs, mais des espoirs

La récente destruction de la piste cyclable de l'avenue Robert-Schuman à Boulogne-Billancourt, peu de temps après sa construction, nous rappelle la difficile situation rencontrée par les cyclistes dans les Hauts-de-Seine.

Cette piste devait être le premier maillon d'un itinéraire cycliste nord-sud, du bois de Boulogne à l'île Saint-Germain*. Les premiers 700 mètres, au droit de l'école Dupanloup, n'auront vécu que quelques jours. Espaces avait participé à l'étude de celle-ci lors des réunions de la Commission extra-municipale du cadre de vie...

Suite p.21

Trophée du vélo pour Espaces



Espaces a reçu ce trophée pour son action en faveur du déplacement écologique.

L'option prioritaire d'Espaces en faveur du vélo a été distinguée lors du dernier congrès du Club des Villes cyclables, à Lille, en octobre 2005. En effet, Espaces a reçu une mention dans la catégorie « associations » aux « Trophées du vélo », concours organisé chaque année par le Comité de promotion du vélo, qui regroupe l'industrie du cycle, le Club des villes cyclables et la fédération des usagers de la bicyclette (Fubicy).

Ce sont les 40 vélos de service d'Espaces qui ont été remarqués, mais également le fait que de nombreux permanents et bénévoles l'utilisent quotidiennement, inscrivant réellement ce mode de déplacement dans le paysage du Val de Seine.

Les vélos d'Espaces sont fournis en location de longue durée par Roue-Libre développement, filiale de la Ratp, et ce depuis le printemps 2005. Ils succèdent aux vélos « recyclés » par l'association Sabine, du Havre, que l'association se procurait jusqu'alors. Jean-François Groison, qui vient de nous quitter, les a entretenus quotidiennement à La Scala, local technique d'Issy-les-Moulineaux, et aurait appelé Roue-Libre s'il y avait eu un gros pépin... il n'y en a pas encore eu. Tous les 6 mois les vélos sont vérifiés de fond en comble par leur propriétaire. Les équipes

d'Espaces sont donc désormais sûres d'avoir toujours du matériel en bon état.

Les vélos sont appréciés pour leur robustesse, et pour leur aspect esthétique, et aident les usagers à se sentir valorisés et intégrés. De plus le vélo donne une véritable autonomie de déplacement que l'on ne trouve pas avec les transports en commun, et sa pratique contribue au bien-être physique et mental.

Certaines équipes parcourent jusqu'à 20 km par jour, et toutes constituent un véritable exemple pour nos partenaires. Dans plusieurs cas les vélos remplacent directement des véhicules automobiles, comme au parc de Saint-Cloud ou pour l'entretien des pigeonniers de Clamart et Meudon-la-Forêt.

Le vélo fait d'ailleurs tellement partie de la vie d'Espaces qu'il a été choisi comme fil conducteur du film de l'association (voir p. 35)! Mais c'est bien toute la démarche écologique d'Espaces, globale et cohérente, qui a été distinguée.

Le Trophée se trouve maintenant dans le bureau d'accueil au siège de l'association. ■ **IL**



Un éco-cantonnier à vélo-remorque quitte « la Scala », local technique d'Espaces en bord de Seine.

Suite de la p.20

Espaces est directement concernée par les itinéraires piétons et cyclistes car le vélo est utilisé quotidiennement par les éco-cantonniers comme par plusieurs membres de l'équipe permanente ou du conseil d'administration, et de nombreux adhérents. D'autres s'y mettront dès que cela leur paraîtra possible.

Les exemples de plans cyclistes restés à l'état de projet sont fréquents dans notre vallée. Nous avons aussi déploré les aménagements mal conçus**, et, au final, nous attendons avec impatience qu'il soit agréable et sûr, ou simplement possible, de se déplacer par ses propres moyens entre nos communes. Il en va de la possibilité pour tous de se déplacer. Cette seule raison devrait suffire.

Des signes encourageants voient ponctuellement le jour. Les conceptions d'aménagement de la voirie du Trapèze semblent

réalistes. La prochaine création de deux passerelles réservées aux piétons et aux cyclistes pour l'accès à l'île Seguin, et la désormais possible création d'une piste cyclable rive gauche jusqu'à Paris pourraient donner aux cyclistes l'occasion de montrer de quoi ils sont capables! ■

Isabelle Lesens

Lire également p. 11.

* Le projet avait été présenté aux associations en septembre 2004 (voir *L'écho-cantonnier n° 20, mars 2005, page 8*).

** Ce sur quoi nous avons déjà attiré l'attention (*L'écho-cantonnier n° 20, page 28*). Geneviève Laferrère, responsable du pôle Ecomobilité et circulations douces à la région Ile-de-France, nous donne encore raison. Dans la Gazette des communes du 6 mars, elle déclare: « L'aménagement s'impose sur les grands axes de déplacement. Dans les petites rues résidentielles, il est inutile. Quantité de demandes de subvention instruites par l'Ile-de-France prévoient des pistes sur les trottoirs, c'est une erreur. »

*L'île Seguin et les anciens terrains Renault
à Boulogne-Billancourt*

Espaces, partenaire de la Saem Val de Seine Aménagement

Voici maintenant presque 15 ans que les usines Renault ont fermé leurs portes dans le Val de Seine.

La commission de concertation Seguin-Rives de Seine

Cette commission (voir L'écho-cantonnier n° 20, mars 2005, p. 9), lancée par Jean-Pierre Fourcade, sénateur-maire de la Ville, poursuit ses travaux au travers de différents groupes de travail, dont le dernier né est le groupe « Ile Seguin ». La Société d'aménagement et d'économie mixte, la Saem Val de Seine Aménagement, héberge les débats et apporte souvent la matière première aux associations participantes: les programmes et cahiers des charges soumis aux concepteurs (architectes, paysagistes), les textes qui les régissent – la charte d'objectifs pour le développement durable de la Zac (voir L'écho-cantonnier n° 21, p. 20), le cahier des prescriptions techniques et environnementales (Cpte) – les dossiers de projets soumis à enquête publique, etc.

Espaces contribue aux débats au sein des différents groupes de travail, soumet ses réflexions sous forme de notes et d'avis, ce qui fut notamment le cas sur le dossier de demande d'autorisation élaboré pour l'enquête publique obligatoire dans le cadre de la loi sur l'eau.

L'avis d'Espaces sur le dossier « loi sur l'eau »

Dans le cadre de cette enquête, Espaces a réuni ses adhérents autour du dossier de demande d'autorisation soumis à enquête publique, afin d'en dégager les points forts et de débattre des aménagements proposés et de leurs effets sur le milieu naturel fluvial.

La procédure d'autorisation exceptionnelle d'août 2005:

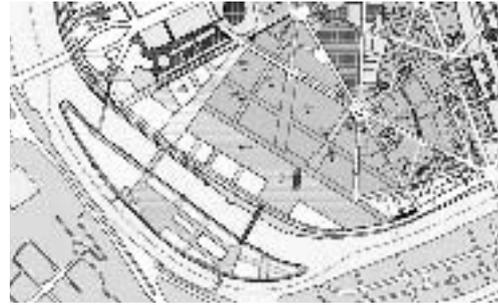
L'association a tout d'abord regretté l'autorisation donnée par une procédure exceptionnelle au mois d'août 2005, sans enquête publique ni concertation, de travaux de mise en place de palplanches, d'enrochements, de démolition des estacades et de terrassements des berges basses, aggravant en cela l'artificialisation des berges, contrairement aux préconisations du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Seine-Normandie et de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Le principe de végétalisation sur gabion:

Espaces a ensuite émis de sérieuses réserves sur le principe de végétalisation de berges préconisé dans le dossier: il s'agit d'une végétalisation sur gabion rapporté sur le perré, surplombant un pied continu de palplanche couronné d'une bordure en béton. Les ouvrages de maintien de berges par génie végétal réalisés par Espaces ont fait la preuve de leur stabilité assurée par le système racinaire des plantes adaptées et de leur contribution aux écosystèmes aquatiques.

Sur le Trapèze: les frayères à poissons, le double réseau d'eaux pluviales:

Espaces apprécie le projet de création de frayères au pied du quai de Stalingrad, tout en proposant d'alléger leur mode de réalisation en n'utilisant que des techniques végétales, efficaces, peu onéreuses et conformes au Sdage.



Le double réseau de récupération des eaux pluviales avec leur réinfiltration sur le site, après filtrage si nécessaire, nous a semblé intéressant également comme outil

d'aménagement des espaces verts, autour de noues et fossés.

La convention de mission d'ingénierie écologique.

Parallèlement à la concertation, Espaces a proposé à plusieurs reprises de faire part de son expérience en matière d'aménagement et de gestion des berges: des visites d'ouvrages de génie végétal réalisés par l'association, des réunions de travail avec le responsable des berges à la Saem, l'entreprise Gagneraud en charge des travaux, et divers représentants du paysagiste chargé de proposer les végétaux à planter sur les berges, l'agence Desvigne, ont été menées, des notes techniques ont été rédigées et communiquées.

Dans le cadre de cette coopération, une convention a été signée entre la Saem et Espaces pour une mission d'ingénierie écologique autour de 3 thèmes:

- l'aménagement des berges
- la biodiversité
- le préverdissement ■

Anne-Claire Gadenne

Voir aussi article sur les berges de l'île Seguin, p. 8.

Le pays du grand Val de Seine se construit

Le Syndicat mixte du Val de Seine regroupant 6 communes (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Vanves), le Conseil général des Hauts-de-Seine et le conseil régional d'Ile-de-France, créé en 1991 suite à l'annonce de la fermeture des usines Renault (mars 1992) s'est transformé le 1^{er} juillet 2005 en **Syndicat mixte des coteaux et du Val de Seine** en élargissant son périmètre aux trois communautés d'agglomération: Arc de Seine (Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves, Ville d'Avray), Val de Seine (Boulogne-Billancourt, Sèvres), Cœur de Seine (Garches, Saint-Cloud, Vaucresson) et la commune de Marnes-la-Coquette. Il s'agit là du périmètre d'action d'Espaces auquel l'association ajoute Clamart d'un côté, Suresnes et Puteaux en aval sur lesquelles Espaces débute son action depuis quelques années, et les 16^e, 15^e et 14^e arrondissements de Paris.

La notion de pays porte sur un territoire d'action: Espaces par son action, comme d'autres organismes montre ainsi la pertinence de ce territoire, « cet amphithéâtre de verdure, donnant sur la plaine alluviale de Vaugirard et de Billancourt, parcourue par la boucle de la Seine et ses rus affluents » et sa forte dimension économique et sociale. Espaces appelle de ses vœux la création d'un Parc naturel urbain à l'image de celui créé par le Conseil général des Hauts-de-Seine et en voie d'être reconnu par la loi, sur la coulée

des Gallicourts de Garches à Rueil-Malmaison: il s'agit d'un moyen d'inventer la ville durable, un territoire qui conjugue l'activité sociale et économique et une grande qualité de vie dont la nature et sa biodiversité constituent le premier indicateur.

La première tâche que le nouveau Syndicat s'est fixé est de réviser et élargir le Schéma directeur du Val de Seine d'avril 1996. Le nouveau schéma directeur qui se fera en concertation est le lien entre le schéma directeur de la région Ile-de-France (Sdrif) en cours d'élaboration à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France, et le plan local d'urbanisme (Plu) de chaque commune. Ces documents sont essentiels car ils traitent de l'emploi, des transports, des services publics, du logement... Après Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux qui le sont adoptés, Sèvres travaille en ce début 2006 sur son Plu. Espaces participe activement à toutes ces réflexions structurantes pour l'avenir de ce pays du Val de Seine et y associe ses membres: n'hésitez pas à y participer. ■

Yann Fradin

Espaces, relais de la consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau



De mai à novembre 2005, l'association Espaces, qui adhère totalement à l'objectif précis d'atteinte du bon état écologique de nos cours d'eau, nos lacs, nos eaux souterraines et nos eaux littorales en 2015, a servi de relais pour la consultation du public sur les enjeux de la gestion de l'eau.

Pourquoi une telle consultation ?

Pour recueillir les avis du public sur les questions importantes qui se posent sur le bassin

Seine-Normandie et qui formeront les axes majeurs de travail pour l'élaboration, courant 2006, de l'avant-projet de Sdage (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux).

La Commission géographique, dont Espaces est membre, a officiellement initié cette consultation en décembre 2004, assortie de tout un panel d'actions: spots télévisés, réunions publiques, enquête par questionnaire largement diffusé dans le public et sur Internet... (voir article de l'écho-cantonnier n° 20, mars 2005, page 27).

Espaces a relayé cette consultation par diverses actions:

- **envoi du questionnaire à tous ses adhérents**, qui, nous n'en doutons pas, l'ont tous renvoyé à l'Agence de l'eau Seine-normandie (Aesn), dûment rempli et renseigné,

- **réunion de sensibilisation interne le 22 mars**, journée mondiale de l'eau, avec la patiente explication de l'arsenal de textes juridiques (loi sur l'eau, Directive-cadre européenne, programme de mesures, etc.) et des implications concrètes à mettre en œuvre dans l'activité d'Espaces,
- **sensibilisation de toutes les équipes d'Espaces**, par une discussion au moment de l'embauche matinale – une vingtaine d'agents ont répondu au questionnaire,
- **intervention pendant l'assemblée générale** de l'association,
- **co-organisation, le 24 mai 2005, avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (Caue 92)** d'une journée d'étude sur « l'eau et l'aménagement urbain » avec **intervention sur le rôle de l'eau dans la gestion des espaces naturels**, à travers l'action de l'association Espaces,
- **intervention, le 8 novembre 2005, lors de la journée technique « Dès maintenant, jetez-vous à l'eau »** organisée par le réseau Teddif et le Service économie de l'environnement, milieux urbains (Seemu) de la Direction régionale de l'environnement d'Ile-de-France (Diren),
- **distribution des livrets et questionnaires** sur tous les stands tenus par Espaces au printemps et en fin d'été dans les divers salons et manifestations publiques.

Par ailleurs, les divers avis sur les grands projets du Val de Seine délivrés par l'association Espaces, se sont fait l'écho des enjeux de la Directive-cadre européenne sur l'eau, notamment les 2 dossiers d'enquête publique établis dans le cadre de la loi sur l'eau, à savoir la demande d'autorisation pour la Zac Seguin-Rives de Seine à Boulogne-Billancourt, et celle pour l'aménagement d'un centre nautique sur l'île de Monsieur à Sèvres.

Espaces y a en particulier mis l'accent sur la nécessité d'anticiper sur les objectifs fixés par la Directive-cadre sans attendre la fin de la révision du Sdage, et en particulier sur le rôle des berges végétales dans l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

Le Sdage actuel est donc en cours de révision afin d'en faire un outil plus efficace pour l'atteinte des objectifs imposés par la Directive cadre européenne sur l'eau à l'horizon 2015, préciser les motifs éventuels de report au-delà de 2015 et les aménagements nécessaires. On peut s'attendre à y trouver des mesures de protection des berges renforcées, y compris en milieu urbain très artificialisé. Un programme de mesures (ou actions) et la politique territoriale du 9^e programme de l'Aesn sont également en cours de révision.

Le public sera consulté en 2007 sur le projet de Sdage défini par chaque comité de bassin. ■ **ACG**

1^{er} bilan de la consultation du public sur les enjeux liés à l'eau!

16 847 réponses au questionnaire

Parmi les personnes interrogées:

- 65 % déclarent être très intéressées par la gestion de l'eau.
- 70 % pensent qu'il est urgent de mobiliser des moyens pour préserver l'eau.

Espaces et l'Agence de l'eau Seine-Normandie : un partenariat très concret



Depuis juillet 2003, on l'a dit (voir *L'écho-cantonnier* n° 20 p. 26), l'Agence de l'eau Seine-Normandie (Aesn) apporte son soutien financier à Espaces, pour toutes ses actions de valorisation écologique des milieux humides et aquatiques. **Une convention trisannuelle lie Espaces et l'Aesn**, définissant le cadre et les grands objectifs.

De plus, l'association présente chaque année une demande d'aide spécifique, décrivant les actions qui seront poursuivies ou initiées et leur coût, demande qui est examinée par la commission d'aides de l'Aesn. Après l'approbation, la subvention est versée sur bilan annuel qualitatif et financier comprenant des critères précis d'évaluation; tout frais doit pouvoir être justifié, à la journée de travail près, et à la paire de bottes près!

En 2005, l'Aesn a contribué aux frais engagés par Espaces par un cofinancement à 50 % de toutes les actions engagées par les équipes des chantiers d'insertion sur les berges, à 20 % sur le travail réalisé par l'équipe du Domaine national de Saint-Cloud autour du ru de Vaucresson et à 30 % sur la gestion et l'entretien des Espaces naturels sensibles liés à l'eau. Ces frais comprennent les salaires et les dépenses de matériel pour les chantiers comme pour les actions d'animation, de sensibilisation et de veille écologique.

Ainsi, en 2005, l'Aesn a cofinancé 43 postes d'agents d'environnement en espaces naturel en contrats aidés (Ces, Cec ou Cae) représentant 24 ETP (équivalents temps-plein).

De même, 17 postes de l'équipe permanente ont été pris en compte dans le cofinancement, représentant 13 ETP.

Pour 2006, le mode de calcul de la subvention ayant évolué, l'aide aux actions réalisées sur les berges sera légèrement minorée.

Par contre, l'Agence de l'eau Seine-Normandie s'est engagée, fin 2005, à venir en relais de la prise en charge par l'État des emplois aidés en cofinçant à 50 % la charge salariale résiduelle incombant aux structures d'insertion, fortement augmentée cette année. À condition, bien sûr, qu'il s'agisse d'emplois liés à la valorisation de l'eau.

Un geste qui pourrait bien tomber à pic pour l'association Espaces et sa stabilité financière quelque peu chahutée par les évolutions récentes de l'engagement de l'État en matière d'aide à l'insertion. ■ **ACG**

Coteaux et berges du Val de Seine Renouvellement de la convention entre le Conseil général des Hauts-de-Seine et Espaces

Après plusieurs années de collaboration étroite entre le Conseil général des Hauts-de-Seine et l'association Espaces la convention qui nous liait, arrivait à terme fin mars 2006. La fin de l'année 2005 et le début de l'année 2006 ont permis à Espaces de travailler à une proposition de renouvellement de cette convention afin de poursuivre et d'accentuer les efforts entrepris en matière de chantier d'insertion par l'écologie urbaine. La proposition de l'association au Département a consisté à prolonger les actions de gestion et d'aménagements des Espaces naturels sensibles du département qu'elle assure depuis plusieurs années et de développer ces interventions sur des sites en devenir tel les berges de Seine sur les communes de Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes et Puteaux ainsi que sur le Parcours des coteaux et des parcs entre Sèvres, Meudon, Clamart et Issy-les-Moulineaux. L'Assemblée départementale a approuvé le 24 mars 2006 les nouvelles conventions cadre et de subvention qui valident le projet de l'association jusqu'à la fin 2009. Cette évolution va permettre à l'association Espaces de créer un nouveau chantier d'insertion dans le Val de Seine, constitué d'une équipe de 7 agents d'environnement en espaces naturels qui vont être recrutés prochainement.

Depuis 1997 et les premières interventions d'aménagements dans le Parc départemental de l'île Saint-Germain puis dans celui de la Vallée aux Loups et dans les Espaces naturels sensibles du Val de Seine, le Conseil général des Hauts-de-Seine n'a cessé de renouveler sa confiance et son soutien au projet d'insertion par l'écologie urbaine de l'association Espaces. Cette nouvelle étape importante confortera le travail de gestion des espaces naturels urbains réalisé par les éco-cantonniers et agents d'environnements tout en contribuant à augmenter l'offre d'emplois d'insertion pour des personnes en difficultés.

Ce renforcement des actions d'Espaces devrait participer en outre à la mise en œuvre du Schéma départemental d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges et du Parcours des coteaux et des parcs maintenant inclus dans le nouveau Schéma départemental des parcours buissonniers. ■

Alexandre Wolff



Un livre de Catherine Dessus, meudonnaise adhérente d'Espaces.

Le partenariat complexe des chantiers d'insertion

Une des caractéristiques des chantiers d'insertion est que leur financement dépend de conventions ou de subventions, notamment en terme d'insertion, pour lesquelles les mécanismes de décision sont souvent lourds puisqu'ils nécessitent des délibérations des organismes publics. En ce début d'année, nous sommes particulièrement soulagés de voir que deux partenaires ont décidé de renouveler leur aide. Nous le devons à leur compréhension de notre action, mais aussi à la qualité du travail des permanents de l'association. C'est ici l'occasion de le souligner.

L'aide régionale aux chantiers d'insertion pour les jeunes pérennisée

L'aide du Conseil régional d'Ile-de-France concernant le Programme « Chantier d'insertion 2005 » a été accordée en toute fin d'année. Cette aide destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans peu qualifiés et en situation de grande précarité concerne deux des chantiers, le chantier du Domaine national de Saint-Cloud et le chantier des berges de Seine. Ils vont être financés pour l'accueil de 6 jeunes chacun.

Après une difficile reconduction en 2005 (modificatif au projet de budget, voir L'écho-cantonnier n° 21, p 8, sept 2005), le projet de budget 2006 du Conseil régional d'Ile-de-France ne prévoyait pas la poursuite du financement des chantiers d'insertion pour les jeunes. Espaces, très inquiète de ce possible désengagement, s'est fortement mobilisée afin que cette ligne budgétaire soit maintenue. Un amendement défendu par Michèle Loup, Conseillère régionale Verte du Val d'Oise, avec l'appui de la Fnars Ile-de-France, a été voté pour le maintien de cette aide favorisant ainsi l'emploi et la formation de jeunes en difficulté. Espaces remercie les conseillers régionaux du Val de Seine qui se sont mobilisés, notamment Catherine Candelier (Sèvres) et Lucile Schmid (Vanves). Une ligne budgétaire de 500 000 euros a été votée permettant le financement en 2006 de 20 chantiers d'insertion, soit l'accès de plus de 120 jeunes à un contrat de travail, une formation, un accueil pendant un an. Après le vote en décembre d'un rapport cadre sur l'économie sociale et solidaire incluant la refonte de l'Aide régionale aux structures par l'insertion économique (Arsie), c'est une politique régionale qui se dessine dans ce domaine. Espaces qui y a beaucoup œuvré se félicite de cet engagement du Conseil régional d'Ile-de-France.

Espaces reconventionnée pour 2006-2008 pour les chantiers d'insertion dans les Hauts-de-Seine

La convention « Chantier d'Insertion » signée pour trois ans entre la Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Hauts-de-Seine et Espaces avait pris fin le 31 décembre 2005. Le renouvellement du conventionnement de l'association en tant que chantier d'insertion pour les années 2006 à 2008 a été voté le 27 janvier 2006 par le Conseil départemental d'insertion par l'activité économique (CDIAE) des Hauts-de-Seine.

En 2005, suite à la mise en place des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) puis des contrats d'avenir (CA), dont le volet « formation » n'est plus pris en charge, Espaces a bénéficié



Pour les éco-cantonniers, la formation fait partie du parcours d'insertion.

de la nouvelle aide à l'accompagnement. Cela permet à Espaces de poursuivre et développer un accompagnement socioprofessionnel répondant aux besoins des personnes accueillies sur les chantiers d'insertion, et d'envisager à terme une insertion durable dans les conditions ordinaires du marché du travail.

La circulaire ministérielle relative aux chantiers d'insertion du 28 novembre 2005 précise le régime de cette nouvelle aide à l'accompagnement, et notamment l'élévation du taux d'accès et de retour à l'emploi des personnes accueillies dans les ateliers et chantiers d'insertion. Ce taux, calculé à l'issue du parcours d'insertion, devra atteindre au minimum 20 % en 2006, sachant que « sont considérées comme des sorties positives vers l'emploi l'obtention d'un CDI ou d'un CDD de plus de 6 mois ». Espaces, et notamment l'unité insertion-emploi, met tout en œuvre afin d'atteindre cet objectif.

Associations et financement: le cas d'école des chantiers d'Espaces

Une association doit-elle agir dans le secteur concurrentiel ou doit-elle « vivre de subventions » ? Toute réponse rapide à ce genre de question en soulève immédiatement d'autres. C'est pour y réfléchir que la Diren (Direction régionale de l'environnement, antenne du Ministère de l'écologie et du développement durable) a souhaité financer une étude confiée à l'association Espaces. Ses résultats définitifs sont attendus pour bientôt.

L'étude explore les modalités de contractualisation d'un chantier d'insertion d'utilité sociale, entre une association et un établissement public administratif agissant sur un même territoire, ceci à partir de l'exemple du chantier du Domaine national de Saint-Cloud.

Les premières conclusions dégagent deux modalités principales de contractualisation pour une association comme Espaces avec une collectivité :

- la subvention, s'il s'agit d'un projet d'intérêt général présentant un intérêt direct pour l'administration,
- le marché public, si la collectivité publique a besoin d'une prestation particulière qu'elle ne peut réaliser elle-même mais dont elle peut précisément définir les caractéristiques.

Pour Espaces la subvention, inscrite dans le cadre d'une convention pluriannuelle, est de loin la réponse la mieux adaptée, compte tenu de son projet et de la nature de ses activités, en particulier le caractère expérimental et pluriel de chacune de ses actions: insertion, environnement, animation, développement local...

Mais Espaces peut aussi être amenée à répondre ponctuellement à des appels d'offre destinés à sélectionner, action par action, prestation par prestation, un ou des opérateurs techniques relevant du champ concurrentiel. Cependant Espaces ne souhaite pas développer ce type de financement qui précarise l'association et rend difficile les relations avec les entreprises privées, qui sont des partenaires d'Espaces, notamment dans l'embauche de salariés en insertion à l'issue de leur parcours au sein de l'association.

Il n'existerait donc pas de solution indiscutable quant à la meilleure formalisation d'un lien contractuel entre un acteur public et une association. Dans l'intérêt des partenaires, le mode de contractualisation peut évoluer dans le temps, mais la part à réserver à l'initiative de terrain qui passe par la subvention doit rester, à notre avis, prépondérante. ■

Clotilde Hubert et Yann Fradin

Le logement, une nécessité et une urgence pour la dignité et l'insertion durable

Si Espaces a pour mission de redonner à des personnes en difficulté confiance en elles et emploi, l'association sait que le logement est une préoccupation majeure et quotidienne de nombre de salariés en insertion (71 % en 2005 n'ont pas de logement individuel). C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés de la Sonacotra, de l'association Aurore, qui prend en charge le foyer de La Colombe totalement reconstruit à Boulogne-Billancourt, de l'office Hlm de Boulogne-Billancourt ou encore de l'association Solidarités nouvelles pour le logement. Ces quatre partenariats vous sont présentés ci-dessous.

La Sonacotra élargit son aide et coopère avec Espaces

Des objectifs convergents, des projets communs

La Sonacotra a pour préoccupations le logement des plus démunis, mais elle se soucie aussi, et de plus en plus, d'aider ses hébergés à vieillir dignement, pour les uns, et d'aider les autres à sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent.

Souhaitant participer au développement de l'insertion par l'activité économique depuis avril 2006, la Sonacotra a confié l'entretien des espaces verts de ses résidences du Val de Seine aux équipes d'Espaces. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

L'association Espaces, quant à elle, a pour mission de redonner à des personnes en difficulté confiance en elles et emploi.

L'objectif des deux structures étant donc l'aide aux plus démunis, elles se sont donc logiquement rapprochées pour créer un projet social et durable autour d'un foyer de la Sonacotra situé à Clamart.

L'Agence de Boulogne-Billancourt de la Sonacotra souhaite valoriser le jardin situé derrière le foyer du 65 avenue Jean-Baptiste Clément à Clamart de telle sorte qu'il puisse avoir la meilleure utilité sociale possible pour les locataires du foyer, les habitants du quartier et les écoles et centres aérés de proximité.

Le contexte du foyer de Clamart

Le foyer de Clamart est habité principalement par des personnes âgées d'origine maghrébine. Les jeunes travailleurs immigrés d'hier, venus pour la plupart du même village de Kabylie, faute de rentrer dans leur foyer d'origine, comme on aurait pu le supposer, sont pour la plupart restés en France. Certains d'entre eux vivent dans ce foyer depuis 30 ou 40 ans. Il faut donc désormais permettre à ces hommes, qui ont toujours vécu séparés de leur famille, de vieillir dignement, dans des logements plus spacieux, et plus confortables.

Un projet de jardin solidaire

L'association Espaces souhaite contribuer à créer une dynamique au foyer en créant un jardin solidaire qui pourra être ouvert aux locataires, aux habitants du quartier et aux enfants des écoles voisines. Ce jardin fonctionnerait en lien avec le Jardin solidaire de la rue Danton situé sur le plateau de Clamart.

Le projet de la Sonacotra et d'Espaces est donc de créer un chantier d'insertion constitué d'une équipe comprenant un(e) encadrant(e)-animateur(ice) et 3 à 4 personnes embauchées en contrat aidé au sein de l'association Espaces. Elle aurait en charge la réalisation, l'entretien et l'animation de ce futur jardin à multiples facettes :

Pédagogique : accueil des scolaires et bénévoles pour des animations et activités liées au jardinage ;

Partagé : lieu de repos, de rencontre inter-générationnelle et multi-ethnique, d'activités ludiques, de fêtes...

Social : créateur d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle.

Le cofinancement de ce projet a été soumis au Fond d'action social d'Ile-de-France (Fasild) et au Conseil régional d'Ile-de-France. ■

Sophie Broussaud



Projet de création d'un jardin solidaire à l'arrière du foyer Sonacotra, avenue Jean-Baptiste Clément à Clamart.

La Sonacotra est une société anonyme d'économie mixte qui accueille des personnes traversant des difficultés: des hommes et des femmes, des personnes seules et des familles, des jeunes couples, des jeunes en formation professionnelle, de nationalité française ou étrangère...

Installée en Ile-de-France depuis janvier 1959, la Sonacotra compte aujourd'hui 113 foyers traditionnels, 45 résidences sociales, 22 immeubles locatifs, et 74 pavillons.

Afin d'offrir un logement décent et confortable à sa clientèle, et pour répondre à une demande croissante de logements, la Sonacotra réhabilite son parc depuis maintenant plusieurs années. Des travailleurs algériens célibataires de 1960 aux femmes seules avec enfants de 1997, les besoins de la clientèle ont évolué et le parc immobilier doit s'adapter à ces besoins.

La Sonacotra se situe au cœur de la problématique du logement social actuel, au cœur du dispositif d'insertion et souhaite contribuer au Plan de Cohésion sociale mis en place par le Gouvernement.

De nombreux salariés d'Espaces ont été et sont encore hébergés dans les foyers ou résidences Sonacotra. Espaces a travaillé par le passé notamment avec le foyer de la rue de la République à Meudon en y tenant des permanences de recrutement et plus récemment en participant au diagnostic social de ce foyer.

Dans le Val de Seine, neuf foyers et résidences sont gérés par l'Agence de Boulogne-Billancourt de la Sonacotra à Boulogne-Billancourt (rue du Dôme et rue de Meudon), à Clamart (avenue Jean-Baptiste Clément), à Issy-les-Moulineaux (avenue Jeanne d'Arc), à Meudon (route des Gardes, rue de Paris, rue de la République), à Saint-Cloud (quai Carnot), à Sèvres (rue Diderot).

Agence de Sonacotra Boulogne
42-44 rue de Meudon, 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 46 21 30 62 • www.sonacotra.fr

La Colombe, une nouvelle vie pour le foyer d'hébergement à Boulogne-Billancourt

Le nouveau bâtiment du foyer La Colombe a ouvert à Boulogne-Billancourt en octobre 2005, pour accueillir des personnes en difficulté.

D'abord Samu social de nuit pour personnes sans domicile fixe, abrité dans des bungalows provisoires devenus totalement vétustes au cours des ans, La Colombe a évolué en Centre de réinsertion sociale et professionnelle et dispose depuis quelques mois d'un bâtiment construit par la ville.

Un bâtiment écologique

Ce nouveau centre a été bâti avec des matériaux innovants et respectueux de l'environnement: terrasses végétalisées d'un entretien minime et ne nécessitant pas d'arrosage. Ces terrasses ont été conçues de manière à retarder l'écoulement des eaux de pluie, qui s'évacueront dans la nappe phréatique par l'intermédiaire d'un puisard; peintures à l'eau, beaucoup moins toxiques pour les peintres et les usagers; parpaings de terre cuite isolants dans la masse: ces nouvelles briques « monomurs » évitent la pose d'un doublage isolant intérieur et permettent des économies importantes de chauffage. Enfin, les surfaces au sol autour des deux bâtiments sont volontairement poreuses et permettent aux eaux de pluie de réalimenter directement la nappe phréatique.

La Colombe est cofinancée par la Ville de Boulogne-Billancourt, la Ddass et le Conseil général des Hauts-de-Seine, qui s'engagent à poursuivre leur soutien.

Le travail social

Le premier travail dans un établissement de ce type est l'accueil. Il faut d'abord rassurer, parler. Beaucoup doivent refaire l'apprentissage de la vie en commun. La plupart ont une telle perte de repères qu'il leur faut retrouver des règles simples. Puis vient le long travail de réinsertion. Lorsque les résidents disposent de ressources régulières, La Colombe les aide à trouver un logement social. La Colombe n'est qu'une étape même si cette étape est parfois longue.

L'équipe socio-éducative permanente est composée de 6 personnes. En 2004, 149 personnes avaient été accueillies pour 34 lits, et 21 569 repas ont été préparés: pour les résidents, pour le restaurant social du CCAS et pour les sans-abri du centre Thiers-Vaillant.

L'association Aurore, déjà présente à Paris notamment dans le XV^e arrondissement, a été retenue pour la reprise de ce Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs). Ceci va dans le sens de la volonté d'extension régionale de l'association, et renforce son projet de deux maisons relais à Sèvres et à Boulogne-Billancourt en cours de création (voir L'écho-cantonnier n° 20 p. 7).

Aurore souhaite associer Espaces à son installation à Boulogne et que La Colombe, puis les maisons relais à créer, puissent continuer à bénéficier aux salariés en insertion d'Espaces comme espaces aux résidents de la Colombe, où ils trouvent parfois du travail. ■

Éric Pliez, directeur général d'Aurore
Claire Dubos

Logement et travail: le binôme de la réinsertion

Un parcours de la rue au logement Hlm, en passant par le foyer d'hébergement.

Philippe a bien voulu que nous publions son témoignage dans L'écho-cantonnier, en espérant que cela encourage d'autres personnes à trouver un logement et du travail, même si cela est très difficile à réaliser.

En effet, Philippe qui avait déjà travaillé à Espaces en 1997-98 était à nouveau sans domicile fixe lorsqu'il est revenu en 2003 sur le chantier Boulogne-Billancourt espaces verts, dans une équipe travaillant en lien direct avec les parcs et jardins de la ville.

Une équipe de France 2 est venue le filmer pour un reportage diffusé au journal télévisé du soir qui montrait, en appui à la publication de statistiques de l'Insee, que 30 % des personnes Sdf exercent une activité professionnelle.

C'est une longue histoire qui a conduit Philippe à quitter son métier d'ouvrier agricole à l'âge de 18 ans, après avoir accompli son service militaire dans la marine pour aboutir à Paris.

Il a toujours accompli des petits boulots mais a fini par se retrouver de foyers d'hébergements à la rue.

Il vient d'être expulsé du foyer la Colombe à Boulogne-Billancourt pour abus de boissons alcoolisées lorsqu'Espaces l'embauche pour la 2e fois (à 32 ans). Il a commencé des soins en alcoologie, avec des « rechutes » lorsqu'il est désœuvré (notamment pendant les périodes de vacances). Par contre, au travail, il met beaucoup de cœur à l'ouvrage. Habitué à vivre seul parmi les Sdf de Boulogne-Billancourt, il lui faut s'habituer à travailler en équipe.

Grâce à la solidarité d'autres membres de l'équipe d'Espaces et des professionnels du service des parcs et jardins de la ville de Boulogne-Billancourt, il arrive au bout de 2 ans à s'intégrer dans un travail d'équipe. D'autre part, il est hébergé à son 6e mois de contrat au foyer Les Hélices à Issy-les-Moulineaux. Il occupe une chambre correcte et bénéficie surtout d'une écoute bienveillante de la part du directeur que nous rencontrons ensemble.

Il s'agit d'un hébergement provisoire prévu pour 6 mois renouvelables.

C'est à ce moment qu'aboutit la demande que Philippe avait faite avec l'aide d'Espaces auprès de l'Office Hlm de la Ville de Boulogne-Billancourt: le dossier est complété, argumenté avec l'Ophlm, le service du logement de la Ville, le Ccas, avant que la commission d'attribution se réunisse et attribue un studio à Philippe.

Du Ces (Contrat emploi solidarité) à 20 heures, nous sommes passés au Cec (Contrat emploi consolidé) à 30 heures. Il a fallu trouver une aide avec une conseillère en économie sociale et familiale pour mettre en place son installation dans le logement: mobilier, frigo... Il fallait tout trouver! Surtout, il s'agissait de se « retrouver » dans cette nouvelle vie, dans cet espace clos! Avec des voisins! Une télé! Et une travailleuse sociale qui avait changé de services! Ce serait mentir que de décrire une situation idyllique. Il n'est pas facile de sortir ainsi de la rue et d'ailleurs, ceux qui s'y trouvaient encore n'ont pas manqué de venir l'envahir chez lui. Avec sa gentillesse et doté d'une certaine solidarité de « galère », Philippe n'a pas réussi au départ à faire valoir son nouvel espace privé. Il a fallu l'inciter à passer une main courante auprès du commissariat de Boulogne-Billancourt pour que la police intervienne et les déloge. Nous avons frisé l'expulsion, et

si la situation s'est aujourd'hui si bien arrangée, c'est grâce à une collaboration très étroite entre des personnes de bonne volonté qui dans l'ombre font un travail remarquable avec des motivations qui dépassent leur simple fonction en mettant en œuvre toute leur humanité et leur bienveillance. Nous ne citerons pas de noms dans cet article, mais que tous, des professionnels de terrain à la base au responsable des services du logement et de l'environnement de la Ville soient chaleureusement remerciés pour leur participation active à l'intégration socioprofessionnelle de Philippe. Pour conclure, une très bonne nouvelle, après 6 mois de contrat saisonnier au service de la Ville, Philippe s'est vu proposer une embauche stable. Son loyer est payé régulièrement, il invite qui il veut chez lui et ses voisins sont satisfaits car il baisse le son de sa télé! Sans doute, quelque part existe-t-il une bonne étoile et une bonne fée... ■

Marc Mayot

L'association Solidarités nouvelles pour le logement (Snl)

L'association Snl a été créée en 1998 dans le but d'aider des personnes aux ressources faibles ou précaires à trouver un logement. Afin de pallier à cette difficulté, des groupes locaux de solidarité ont pour tâche de collecter des fonds et de chercher des logements (souvent des studios, plus rarement des deux pièces), puis ils aident les personnes en difficulté à s'y installer en payant un faible loyer. L'insertion de la personne est facilitée par le parrainage de deux membres de l'association et d'une assistante sociale.

En 2005, Snl a permis l'acquisition de 558 logements, 1 580 personnes ont été accueillies par 100 groupes locaux de solidarité dont 14 dans les Hauts-de-Seine (Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt, Meudon, Chaville, Issy-les-Moulineaux...).

Espaces a étudié un partenariat avec Snl dans le but d'aider les éco-cantonniers en recherche de logement. Une convention a été signée dans ce sens. ■

Jacques Dubos

Association Aurore

1/3, rue Emmanuel Chauvière
75015 Paris
Tél. : 01 45 58 72 97
www.aurore.asso.fr

L'association Aurore est membre de la Fnars (Fédération nationale des associations de réinsertion sociale), ainsi qu'Espaces.

La Colombe/Aurore

6 rue Victor Griffuelhes
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 08 02 84

Solidarités nouvelles pour le logement

143 rue de Suresnes
92000 Nanterre
Tél. : 01 39 63 48 75
www.snl-union.org

« Comment les médias parlent-ils des personnes en situation de pauvreté ? »

Ce lundi 17 octobre 2005, une foule bigarrée se presse aux portes de l'Hôtel de Ville de Paris : hommes en costume cravate ou en jean et gros pull, âges variés, personnalités connues et anonymes...

En cette journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, la mairie de Paris a organisé une journée de manifestations et de débats. La matinée commence avec la Mipes (Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France)* qui a rassemblé des associations de lutte contre la misère (ATD Quart Monde, Emmaüs, Autres mondes, Collectif des morts...) et des journalistes de différents médias (France 3, Le Parisien, Radio France, L'humanité, le Figaro) autour du thème « Comment les médias parlent-ils des personnes en situation de pauvreté ? »

Cette rencontre met à jour la difficulté d'informer sans dramatiser à outrance ; de nombreuses personnes qui vivent dans la rue sont présentes, et leurs témoignages se recoupent quand ils évoquent la manière dont les médias les ignorent l'été pour privilégier leur situation de détresse lors des grands froids. Tous disent qu'il n'est pas plus facile d'être dehors lorsqu'il fait chaud : la faim et la souffrance sont toujours là.

Plusieurs personnes demandent aux journalistes présents une meilleure vérification des informations qu'ils donnent, et regrettent le peu de suivi ; après un reportage, les personnes qui ont été filmées, ou interviewées, retournent en effet à leur solitude et à leurs problèmes quotidiens, et elles ne voient pas l'impact dans leur vie de leur participation à une émission ou dans un journal. Les journalistes mis en cause expliquent qu'ils n'ont malheureusement ni le temps ni les moyens d'effectuer un tel suivi.

De nombreux sujets sont évoqués, comme la dignité, la reconnaissance, le choix et l'obligation... sur lesquels se répondent journalistes, associations et exclus.

La matinée passe vite et ne permet pas d'aborder tous les thèmes souhaités. Mais tous espèrent que ce type de rencontre produira une plus grande compréhension et responsabilisation des médias dans leur traitement de la misère. ■ **Claire Dubos**

*Mission cofinancée par l'État et le Conseil régional d'Ile-de-France dont le rôle dans la diffusion de l'information est essentiel.

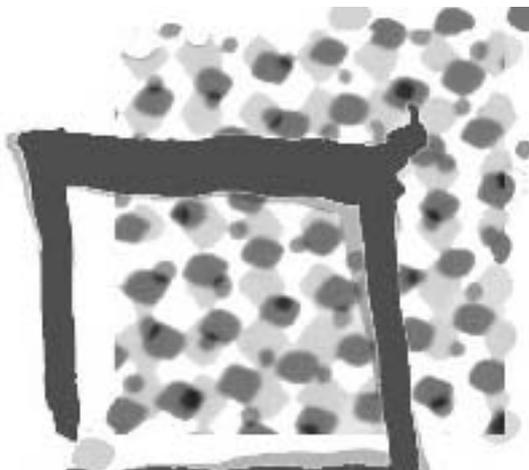


Deux éco-cantonniers de l'équipe Boulogne-Billancourt espaces verts entretiennent les arbres de la Ville.

L'unité insertion-emploi d'Espaces en action

Nouveau partenariat avec Arpeije

Depuis le 1^{er} janvier 2006, Espaces a noué un nouveau partenariat avec l'association Arpeije, située à Clamart, pour l'accompagnement professionnel de trois de ses chantiers, le Domaine national de Saint-Cloud, les Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt et le Jardin solidaire de Clamart.



Christian Larribe, chargé d'accompagnement professionnel avec des agents d'environnement et éco-cantonniers.

Arpeije accompagne les jardiniers et les agents en espaces boisés 6 heures tous les quinze jours. Cet accompagnement se déroule en entretien individuel ou collectif.

D'autre part, tous les mois Arpeije anime un atelier de technique de recherche d'emploi (TRE). Cet atelier est destiné aux salariés les plus proches de l'emploi mais aussi à ceux qui arrivent bientôt au terme de leur contrat.

Salon pour l'emploi à Levallois-Perret

Le 20 et 21 octobre 2005 à Levallois-Perret, Espaces a tenu un stand au premier salon pour l'emploi des Hauts-de-Seine et de l'ouest francilien organisé par l'association Mairie emploi.

Plus de 40 personnes ont pu être reçues par notre chargée de recrutement et par d'autres permanents de l'association. Des éco-cantonniers ont pu aussi informer les visiteurs sur leur quotidien à l'association, et visiter les stands des entreprises proposant des emplois, même si la plupart étaient peu orientées vers les métiers manuels.



Deux encadrants d'Espaces assurent l'accueil sur le stand du salon.

Que deviennent les salariés en insertion après Espaces? Deux exemples de parcours passant pas Espaces et débouchant sur des projets concrets et des réussites personnelles

Embauché!

PP a débuté sur le chantier du Domaine national de Saint-Cloud par un Contrat emploi solidarité (Ces).

Pendant son premier contrat, PP a effectué un stage de deux semaines dans une grande surface de bricolage.

Ayant apprécié son passage dans cette enseigne et suite à son expérience dans la vente par le passé, PP a décidé de déposer sa candidature dans ce magasin.

Arrivant au terme de son Ces, PP a été reconduit sur un autre chantier d'Espaces en Contrat emploi consolidé (Cec).

Recontactant régulièrement son tuteur de stage, et en relançant sa candidature, il a enfin été contacté pour un entretien d'embauche.

Suite à sa période d'essai de deux mois PP a été embauché pour un Cdi dans cette grande enseigne de bricolage.

En formation

BB est arrivé à Espaces en commençant comme participant aux Jardins de l'espoir, à l'atelier de redynamisation sociale animé par Espaces, pendant quelques mois. Il a ensuite postulé au chantier d'insertion des espaces naturels sensibles pour un contrat Ces d'un an.

À la suite de son Ces, BB a été renouvelé en Cec sur le même chantier.

Lors de son contrat, BB a pu rencontrer des stagiaires du Centre de formation professionnel pour adulte (CFPPA) de Brie-Comte-Robert en formation de Technicien en réhabilitation des espaces naturels (TREN). BB se renseigna sur cette filière, notamment sur son contenu.

BB entra en relation avec le centre de formation et se porta alors candidat.

Suite aux entretiens et aux tests de sélection, BB fut retenu pour la promotion 2006 et effectua son stage de plusieurs semaines au sein d'Espaces, où nous sommes heureux de l'accueillir à nouveau, mais en formation, cette fois! ■

Jean-Baptiste Bombek

Espaces embauche :

- Régulièrement, des **éco-cantonniers et des agents d'environnement en espaces naturels**, hommes et femmes, dans le cadre des différents chantiers d'insertion d'entretien des espaces naturels du Val de Seine. Personnes éligibles au contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et contrat d'avenir (CA), contrats qui remplacent les CES et les CEC dans le cadre de la loi de cohésion sociale.

- **Travailleurs handicapés**: dans le cadre d'une convention avec l'Agefiph, Espaces accueille des travailleurs handicapés dans le potager d'insertion "les Jardins de l'espoir" et embauche des travailleurs handicapés pour ses chantiers d'insertion. Les personnes handicapées concernées par ce partenariat sont les travailleurs handicapés bénéficiaires de la loi du 10 juillet 1987 :

- les personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) émanant de la 1^{re} catégorie de la COTOREP et attribuant une catégorie A, B ou C ;
- les personnes bénéficiant d'une rente accident du travail, avec un taux d'incapacité partielle ou permanente d'au moins 10 % ;
- les bénéficiaires d'une pension d'invalidité réduisant de 2/3 la capacité de gain ou de travail.

Prendre contact avec Jean-Baptiste Bombek, responsable de l'unité insertion-emploi au siège de l'association (01 55 64 13 40)

- **Des encadrants techniques de chantier d'insertion en écologie urbaine**: envoyer CV et lettre de motivation au Directeur général de l'association.

Le Val de Seine, un territoire socialement durable!?

Un partenariat avec le Ministère de l'écologie et du développement durable et les Caisses d'épargne

Dans L'écho-cantonnier n° 21 de juin 2005, nous évoquions le lancement de l'*Étude prospective de développement durable* en Val de Seine. Ce travail intervient dans le cadre du 3^e appel à projet Agenda 21 du Ministère de l'écologie et du développement durable: « Les outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux » dont Espaces a été un des lauréats. Le projet présenté par Espaces, l'*Étude prospective de développement durable* a commencé en 2005 et s'achèvera fin 2007. Concrètement, il s'agira d'étudier sur les quatre communes du Val de Seine retenues dans le périmètre d'étude (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres) à la fois les besoins sociaux du territoire et les caractéristiques urbaines et environnementales pour identifier le potentiel de création d'activités et d'emplois durables en mesure de répondre aux besoins des personnes en difficulté.

Le choix du périmètre d'étude: Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres

Lorsqu'Espaces a élaboré en 2004 la proposition qu'elle a remise au Ministère de l'écologie et du développement durable, assez rapidement s'est posée la question suivante: quel territoire devons-nous analyser?

À travers ses multiples chantiers d'insertion et ses autres types d'activité, Espaces intervient dans un grand nombre de communes situées autour de la boucle de la Seine mais aussi au-delà (chantier de la Petite ceinture dans trois arrondissements de Paris: 16^e, 15^e et 14^e). Il s'agit donc d'une zone très étendue aux caractéristiques diverses qui ne constitue par un territoire homogène. Espaces s'est donc interrogée sur l'échelle pertinente à retenir pour réaliser l'étude. Plusieurs facteurs ont été pris en compte pour délimiter ce périmètre: existence de conventions d'objectif nouées entre Espaces et les villes; présence de grands

Ces quatre communes ont entre autres comme point commun à la fois de connaître une dynamique de développement économique et démographique mais ont également toutes le souci de sauvegarder la qualité de la vie et leurs espaces naturels. Elles s'efforcent également de mener des politiques sociales innovantes pour garantir aux habitants les plus démunis de meilleures chances d'insertion sociale et professionnelle et permettre ainsi un maintien de la mixité sociale. Cette volonté politique se traduit par exemple par les nombreux équipements et les équipes de professionnels dédiés à l'emploi et l'insertion mais également par le soutien apporté aux associations spécialisées dans l'insertion qui secondent ou complètent les actions du service public de l'emploi.

Identifier les besoins sociaux du territoire: problématique et mode d'emploi

L'objectif de l'*Étude prospective de développement durable* étant d'identifier quels métiers, emplois et activités pourront être développés dans le Val de Seine dans les années à venir pour les personnes en difficulté ou à bas niveau de qualification, la première phase a consisté à analyser le « paysage social » des quatre communes, en relevant les tendances de fond qui se dégagent et en observant les principales évolutions démographiques et socio-économiques au regard de la question sociale. Pour parvenir à identifier ces « besoins sociaux du territoire », un important travail bibliographique a été réalisé en s'appuyant sur des données et rapports émanant de divers organismes comme l'Insee, le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Ddtefp, les Anpe, l'Assedic, les services municipaux des quatre villes ou des organismes d'envergure régionale voire nationale. À travers cette analyse documentaire il s'agit de cerner les éventuels besoins sociaux pour lesquels une réponse collective est en train d'être forgée ou mériterait de l'être. Différentes approches ont également été croisées, de manière transversale, pour multiplier les regards sur les problèmes sociaux du territoire et dégager une vue d'ensemble.

En complément de ce travail de synthèse bibliographique, un travail d'enquête de terrain a été réalisé à travers des rencontres directs, la qualité des déclarations ayant été privilégiée par rapport à une enquête quantitative par courrier ou téléphone. Un certain nombre d'acteurs qui interviennent sur le territoire en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accompagnement vers l'emploi, de prévention des risques (alcool, toxicomanie) ou d'hébergement d'urgence ont ainsi été rencontrés. En effet, en complément du dépouillement d'études et de données statistiques, il a semblé important aux membres du Comité de suivi (Diren Ile-de-France, Caisse nationale des Caisses d'épargne et Ministère de l'écologie et du développement durable) de disposer de témoignages concrets des professionnels qui interviennent au quotidien auprès des demandeurs d'emploi, des publics fragilisés et des plus nécessiteux. De septembre 2005 à février 2006, le chargé de mission en charge de l'enquête a donc parcouru le Val de Seine pour rencontrer celles et ceux dont l'action sociale ou l'emploi est le métier et presque toujours une passion (voir liste en encadré). Au total, ce sont plus d'une trentaine d'organismes qui auront été rencontrés, de quoi construire une image partielle mais significative du « ressenti » des professionnels de l'action sociale et de l'emploi vis-à-vis du Val



Le Val de Seine, territoire en mutation.

travaux d'aménagement et chantiers d'urbanisme; existence d'un tissu associatif actif tant dans le champ social (insertion, emploi, hébergement) que de la protection de l'environnement et du cadre de vie. Au final, les concepteurs du projet ont retenu quatre communes emblématiques du travail d'Espaces: Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres.

de Seine et de décrire comment ils perçoivent la situation sociale des exclus et des populations les plus vulnérables. Les questionnaires finissent d'être analysés et des résultats détaillés seront communiqués dans le prochain numéro de l'écho-cantonnier.

Liste des structures et organismes rencontrés dans le cadre de l'identification des besoins sociaux du territoire :

À Boulogne-Billancourt : les associations Points d'appuis, Starter, Ardeur, Bbadj. Le Trait d'Union. Atea 92, la CVS de Boulogne-Billancourt, la Mission locale du Val de Seine, La Colombe, la Direction des Affaires Économiques, de l'insertion et de l'emploi (Ville de Boulogne-Billancourt).

À Issy-les-Moulineaux : Centre Chimène, la Cvs d'Issy-les-Moulineaux, la Maison de l'Emploi Arc de Seine.

À Meudon : La Maison de l'emploi de Meudon, La Pépinière, la Cvs de Meudon, l'association Optimal.

À Sèvres : la Maison de la Colline, l'Esc@le, la CVS de Sèvres.

Autres : la Ddass et la Ddtefp des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Délégation départementale des Anpe des Hauts-de-Seine.

Le Val de Seine, quelles caractéristiques en matière d'emploi ?

Sans présager des conclusions du rapport final de la phase I de l'Étude prospective de développement durable en Val de Seine, c'est-à-dire l'identification des besoins sociaux du territoire dont la rédaction est en cours d'achèvement, on peut néanmoins avancer quelques caractéristiques permettant de peindre une esquisse de « paysage social ».

Le Val de Seine au sens des quatre communes du périmètre d'étude est incontestablement un territoire riche, en fort développement et dont la population tend à s'accroître (selon l'Insee, de 1999 à 2004, la population a augmenté de 17,3 % à Issy-les-Moulineaux, 2,3 % à Boulogne-Billancourt et 2,1 % à Meudon). C'est un territoire globalement jeune, dynamique, où de nombreuses entreprises s'implantent et qui attire de nouveaux habitants provenant le plus souvent de communes limitrophes. C'est évidemment un territoire aisé, doté de moyens conséquents du fait du tissu d'entreprises, ce qui permet aux collectivités locales et territoriales de mener des politiques sociales actives qui permettent de limiter la « casse sociale » et de répondre aux besoins les plus urgents des personnes défavorisées. Les taux de chômage y sont inférieurs à la moyenne départementale. Toutefois, malgré ces traits positifs, des points noirs persistent, à la fois pour certaines catégories de personnes ou dans certains quartiers où se conjuguent taux de chômage plus importants et équipements publics plus réduits. C'est également dans certains quartiers assez circonscrits que l'on retrouve des catégories de personnes plus clairement exposées, en situation fragiles ou en voie de précarisation, les jeunes mères isolées par exemple. Toutefois, malgré quelques phénomènes de concentration où l'on relève des difficultés en plus grand nombre, on ne peut raisonnablement pas parler de phénomènes de ghettos ni de quartiers renfermés sur eux-mêmes rejetant l'extérieur.

En terme d'emploi et sans que cela soit tout à fait une surprise, on constate que les employeurs des quatre communes exigent des personnes de plus en plus qualifiées. De ce fait, les emplois accessibles aux personnes de bas niveau de qualification tendent à se réduire ou bien le processus de recrutement limite les chances d'accès pour les habitants, certaines offres n'apparaissant pas localement. En effet, avec le grand nombre d'entre-

prises, pour certains services (maintenance, sécurité, nettoyage), l'on fait appel à des sociétés sous-traitantes de dimension régionale pour lesquelles l'origine géographique des candidats n'est pas forcément un critère de recrutement. Enfin, comme ailleurs en Ile-de-France, certains secteurs professionnels ont du mal à recruter. C'est le cas du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration, des métiers de bouche, du secteur du nettoyage et de l'hygiène ou bien encore certains services aux personnes ou dans le domaine de la santé (aides soignantes). Ainsi, comme ailleurs en Ile-de-France, dans le Val de Seine coexistent des mil-



liers de personnes à la recherche d'un emploi et des milliers d'emplois qui ne sont pas pourvus, le plus souvent par inadéquation entre les exigences des employeurs et les profils des candidats mais parfois aussi parce qu'il s'agit de métiers qui souffrent d'une mauvaise image ou qui rebutent les chômeurs, notamment les plus jeunes, souvent par méconnaissance ou a priori. De nombreuses actions sont justement menées localement pour informer sur ces métiers, notamment pour le Btp, le Val de Seine connaissant des chantiers d'envergure et des projets d'aménagement qui créeront des centaines d'emplois dans les années à venir, notamment sur la Zac Seguin-Rives de Seine (les anciens terrains Renault).

Le Val de Seine, un territoire à fort potentiel où subsistent néanmoins des fragilités

On le sait, le Val de Seine dispose de nombreux atouts, tant en matière d'emplois offerts localement, d'équipements et de services publics. Il jouit d'un tissu associatif particulièrement dynamique et bien implanté qui intervient auprès des habitants en difficulté pour les aider au quotidien. De plus, en partie grâce à la constitution de structures intercommunales (Communauté d'agglomération Val de Seine pour Boulogne-Billancourt et Sèvres et Communauté d'agglomération Arc de Seine pour Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Vanves, Chaville et Ville-d'Avray), les villes tendent de plus en plus à coordonner leurs actions en matière d'emploi et d'insertion sociale et professionnelle, notamment en regroupant leurs services et en se dotant de structures spécialisées à vocation intercommunale. La Maison de l'emploi Arc de Seine et le projet de création de la Maison de l'emploi du Val de Seine témoignent de cette volonté de mutualisation des moyens. Ces efforts de convergence et de coordination devraient permettre des gains d'efficacité certains et pour les bénéficiaires des prestations améliorées ainsi qu'une simplicité d'usage (la logique de guichet unique). On peut également relever le rôle prépondé-

rant du Conseil général des Hauts-de-Seine qui engage de gros moyens pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des habitants du département et notamment les bénéficiaires du Rmi.

Le territoire est économiquement très attractif et l'on observe un accroissement continu du nombre d'entreprises, ce qui peut laisser espérer une poursuite de la baisse du chômage localement. Pour illustration, à Boulogne-Billancourt, en 2004, il s'est créé 978 entreprises contre seulement 135 défaillances (Source Insee 2004, répertoire des entreprises et des établissements). Et cette tendance se poursuivra incontestablement avec l'émergence de nouveaux quartiers comme Meudon Campus et le quartier du Trapèze à Boulogne-Billancourt qui accueilleront de nouvelles entreprises. Autre signe encourageant, ces derniers mois, le chômage des cadres a reculé et ce mouvement semble être une tendance durable.

Néanmoins, malgré toutes ces évolutions positives et ces prévisions optimistes, il reste des signes inquiétants qu'il est indispensable de prendre en compte pour tracer les contours du paysage social du Val de Seine. Outre des statistiques criantes (le nombre de bénéficiaires du Rmi n'a cessé d'augmenter ces derniers mois dans les Hauts-de-Seine et l'on sait la grave pénurie de logements sociaux), des problèmes d'emploi subsistent notamment pour les personnes les moins qualifiées, les jeunes ou les seniors. De même, à travers la série d'entretiens réalisés par Espaces, plusieurs professionnels de l'action sociale et de l'emploi ont déclaré avoir observé l'émergence du phénomène des « travailleurs pauvres ». Il s'agit de salariés, généralement en emploi précaire (intérim, Cdd) mais parfois aussi en Cdi, qui ne parviennent plus à faire face aux nécessités quotidiennes

et commencent à solliciter différents services sociaux pour lesquels c'est un public nouveau et plutôt inhabituel. Ces travailleurs pauvres sont très exposés et le moindre accident de la vie (perte de logement, divorce, chocs affectifs...) peut les faire basculer dans la précarité.

Dans le même ordre d'idée, les travailleurs sociaux ont constaté des phénomènes de délinquance, d'échec scolaire ou d'addiction chez des jeunes issus de classes moyennes et de familles apparemment stables où les deux parents travaillent, sont propriétaires de leurs logements et n'avaient jusqu'alors jamais sollicités les services sociaux ou des prestations de soutien familial. Concernant ce phénomène de souffrance des adolescents, bien que cette marginalisation de certains jeunes reste qualitativement limitée, on observe par ailleurs qu'elle est plus diffuse sur le territoire (tous les quartiers du Val de Seine ou presque sont concernés), qu'elle concerne des adolescents de plus en plus jeunes et

que des cas plus graves émergent (des mineurs SDF ou en errance) pour lesquels les travailleurs sociaux ont moins de prise. Les associations qui viennent en aide aux plus démunis ont également du mal à faire face à certains publics qui nécessitent un accompagnement plus lourd ou du moins exigeant tout un ensemble de mesures et de prestations pour les sortir de la précarité. C'est par exemple le cas de personnes d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas ou très mal la langue française et de ce fait ne sont pas en mesure d'être confrontées au marché du travail ordinaire ni d'accéder à des formations qualifiantes. Et l'on retrouve cette nécessité d'un accompagnement plus lourd pour

les personnes sans logis souffrant de problèmes psychiatriques et qui nécessitent d'autre forme de prise en charge.

Dans un autre ordre d'idée, on peut également évoquer la difficulté de certains centres d'hébergement de longue durée qui abritent des résidents stabilisés disposant d'un emploi mais qui ne parviennent cependant pas à accéder à un logement autonome du fait d'un marché locatif très tendu et d'un nombre de logements sociaux notoirement insuffisant. Ces personnes qui seraient normalement en mesure de se loger par leurs propres moyens sont ainsi condamnées à rester dans des foyers d'hébergement et ne peuvent par conséquent libérer un logement pour de plus nécessiteux qu'eux. Les acteurs locaux ont néanmoins parfaitement conscience de ces urgences et plusieurs nouveaux centres d'hébergement (maisons relais) verront bientôt le jour dans le Val de Seine.

En attendant la publication du rapport final et son exposé au prochain Comité de pilotage de l'Étude prospective de développement durable, voici les premiers traits

du « paysage social » qu'il était possible de relater. Et malgré ce tableau où la lumière semble a priori l'emporter sur l'ombre, on remarquera que si les personnes en situation de grande précarité tendent a priori à diminuer en volume dans le Val de Seine, les souffrances humaines restent intactes et les problématiques rencontrées se complexifient, laissant parfois les intervenants sociaux impuissants ou mal armés pour répondre aux défis des nouvelles formes de pauvreté. L'on relèvera pour conclure la grande qualité, la motivation presque infaillible et le grand professionnalisme des acteurs de l'action sociale et de l'emploi qui œuvrent quotidiennement pour construire un Val de Seine plus équitable où développement économique rimerait avec mixité sociale. Les suites de l'Étude prospective de développement durable en Val de Seine devraient permettre d'observer les chemins qui seront empruntés à l'avenir et les nouvelles pistes de progrès imaginables. ■

Alexis Pasquet



Visite d'une équipe d'Espaces lors de la démolition des Usines Renault sur l'île Seguin.

Jean-François Groison

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris par sa famille le décès de Jean-François Groison.

Papy était agent technique depuis 2002 après une année passée sur le chantier rive droite dans l'équipe de Nicolas. Il était arrivé le 1^{er} mai 2001.



Très manuel, diplômé en mécanique et en ajustage, bricoleur hors pair, il concrétisait les projets des encadrants, des techniciens et bien évidemment des bénévoles de l'association. Depuis plusieurs années il était responsable du parc de vélos, de l'entretien de l'outillage de la Scala, il gérait avec une rigueur particulière le stock des équipements des éco-cantonniers. En 2004 nous lui avons également confié le ménage de nos locaux.

Pour les personnes qui le connaissaient bien, il était fan de vieilles voitures, surtout celles à restaurer. Il était très sollicité par les collectionneurs car la carrosserie et la peinture n'avaient pas de secret pour lui.

Pour compléter ce tour d'horizon trop rapide, il faut aussi parler de sa bonté légendaire qui se concrétisait dès le début de la saison maraîchère par des dons sans réserve de tout ce qui poussait dans son jardin et son verger. Les techniciens et techniciennes ont très certainement en mémoire les merveilleuses poires et les excellents raisins que Papy apportait au fil de ses récoltes.

Nous n'oublierons pas son cigare mâchouillé, mais éteint et ces réparties souvent très justes et pertinentes, nous n'oublierons pas qu'il était venu à Espaces pour améliorer sa condition d'homme brisé par la fermeture de sa dernière entreprise. ■

Daniel Girardclos

Les adhérents donnent leur avis sur l'action d'Espaces

En décembre 2005, nous vous avons fait parvenir, avec le dernier numéro de L'écho-cantonnier, un questionnaire sur votre participation à la vie d'Espaces. Une vingtaine d'entre vous a répondu. Voici l'analyse de vos réponses.

Adhérer

Sur les 20 réponses reçues mi-janvier 2006, les adhésions sont soit anciennes (6 réponses jusqu'à 2000), soit récentes (4 réponses de 2004, 6 réponses de 2005). Mais c'est surtout la diversité des occasions et des raisons d'adhérer qui frappe: par relations, à l'occasion d'une visite ou du constat d'un défaut d'entretien, sur un stand, à l'occasion d'un stage, ou encore après avoir été éco-cantonnier... quant à la motivation, elle relève nettement du double objectif de l'association: amélioration des espaces naturels et insertion. Une réponse évoque en outre l'intérêt pour le développement local.

Être informé

La plupart des répondants s'estiment bien informés, en particulier sur nos actions d'insertion. Un seul s'estime mal informé. Quelques demandes néanmoins concernent des précisions sur le fonctionnement institutionnel.

La moitié d'entre vous lit tout L'écho-cantonnier, l'autre moitié seulement une partie, mais beaucoup demandent des caractères plus grands.

Parmi les suggestions nous avons relevé l'idée de faire des portraits d'anciens éco-cantonniers (« que deviennent-ils ? ») ainsi que des reportages ou des entrevues, façons peut-être plus vivantes de présenter les chantiers. Certains d'entre vous nous font part de leur crainte de l'éparpillement, ou que l'anecdote cache la cohérence ou le fond. Enfin, on nous demande d'analyser le travail d'Espaces comme révélateur de l'évolution de la société, et de davantage présenter, dans le bilan annuel, l'évolution de l'association au fil des années.

Participer

Mais peu se proposent pour nous aider à cela! En effet, 11 répondants n'ont jamais participé à une de nos réunions contre 8 qui l'ont fait; 9 n'ont jamais visité un chantier, contre 11 qui sont venus admirer le travail des éco-cantonniers; 5 sur 13 sont venus discuter des grands projets du secteur; 7 ont participé à une AG, contre 12 qui ne l'ont jamais fait; enfin, 6 ont fêté les Dix ans de l'association... mais là, c'était en semaine...

Il n'est pas étonnant alors que vos réponses à la question sur ce que vous pourriez faire au sein d'Espaces portent surtout sur un « soutien moral »; vous êtes néanmoins prêts à intervenir sur les opérations ponctuelles de nettoyage. Deux adhérents font des propositions d'actions très concrètes dans lesquelles ils voudraient s'impliquer; nous allons leur donner suite. Un paysagiste avec lequel nous avons déjà collaboré sur les jardins imprévus de l'île Saint-Germain propose de nous donner un appui technique sur nos chantiers dès que nous avons besoins de ses services; une adhérente qui s'intéresse aux plantes comestibles sauvages serait heureuse de rencontrer d'autres adhérents partageant son intérêt afin d'organiser des repérages sur le terrain.

Nous notons pourtant que la majorité d'entre vous nous dit que le programme correspond à leur attente, et que les horaires leur conviennent, contre 4 qui ne sont pas satisfaits de nos propositions.

En conclusion, nous pouvons dire que nous sommes assez en phase avec vos attentes (insertion et nature, information suffisante, programme satisfaisant), mais que vous manifestez votre intérêt par des propositions constructives en matière d'information, notamment.

Cette année encore nous organiserons des visites de chantier, afin que tous comprennent notre action... et profitent du résultat! Nous continuerons à vous proposer des débats sur les grands projets du val de Seine, en lien avec l'actualité. Sur certains sites seront organisées des journées de nettoyage. Comme toujours, il vous est possible de rejoindre tel ou tel groupe d'adhérents, grâce au dépliant ad hoc, ou même de prendre en charge de nouvelles actions. Claire Dubos est pour cela votre interlocutrice.

Une seule demande nous paraît la plus difficile à satisfaire... celle d'augmenter la taille des lettres... nous avons trop à dire! ■

Isabelle Lesens

Partenaires financiers d'Espaces • mai 2006

Chantiers d'insertion

Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion et de retour à l'emploi*, Fonds pour l'insertion des jeunes, contrats d'avenir*), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion*, contrats d'avenir), Conseil régional d'Ile-de-France (emploi-tremplin), Direction départementale de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle (DDTEFP) des Hauts-de-Seine pour le financement des contrats CEC, CAE et CA*, Ministère de la Justice*, Anpe (contrats CAE, contrats d'avenir, CIE*), Agefiph*.

*Financeurs intervenant en co-financement sur l'ensemble des chantiers selon les personnes accueillies.

Unité insertion-emploi

• **Accompagnement**: Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion et de retour à l'emploi, Fonds pour l'insertion des jeunes), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion), Direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine (DDASS), Agefiph.

• **Atelier temps libre**: Conseil général des Hauts-de-Seine (PDI), Fédération nationale des Maisons des potes.

• **Action santé**: Conseil général des Hauts-de-Seine (PDI).

Unité Berges de Seine et espaces verts

• **Chantier des berges de Seine**: Villes d'Issy-les-Moulineaux et Meudon, Communauté d'agglomération Val de Seine, Conseil général des Hauts-de-Seine, Conseil régional d'Ile-de-France (chantier jeunes), Agence de l'eau Seine-Normandie, Axalto, Eau de Paris (Sagep), Port autonome de Paris, Renault Sicofram, Sonacotra, Syctom.

• **Jardin des 5 sens (berge de Seine)**: Gaz de France.

• **Chantier Boulogne-Billancourt espaces verts**: Communauté d'agglomération Val de Seine, Conseil régional d'Ile-de-France (Emplois insertion environnement), Sonacotra.

Unité chantier du Domaine national de Saint-Cloud

Villes de Garches (CCAS), Marnes-la-Coquette, Saint-Cloud et Ville d'Avray, Communautés d'agglomération Cœur de Seine et Val de Seine, Centre des monuments nationaux, Conseil général des Hauts-de-Seine (Plan départemental d'insertion, Programme d'intervention en faveur des jeunes), Conseil régional d'Ile-de-France (chantier jeunes), Direction régionale de l'environnement (DIREN Ile-de-France), Agence de l'eau Seine-Normandie, Fondation Gaz de France, Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest (Projet d'économie locale et solidaire).

Unité espaces naturels sensibles et talus ferroviaires

• **Chantier du parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine**: Conseil général des Hauts-de-Seine (Direction de l'eau), Agence de l'eau Seine-Normandie, Eau de Paris (SAGEP).

• **Chantier Petite ceinture 15*/14***: Direction régionale Paris Rive-gauche SNCF, Réseau ferré de France (RFF), Conseil régional d'Ile-de-France (Emplois insertion environnement), Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de Paris (Fonds départemental d'insertion), Conseil général de Paris (Plan départemental d'insertion), Sonacotra.

• **Équipe chantier**: Direction régionale Paris Saint-Lazare SNCF, Axalto, Sonacotra.

• **Chantier bénévole Vivent les étangs de Meudon**: Ville de Meudon, Agence de l'eau Seine-Normandie, Fondation Nature et découvertes.

Unité jardins solidaires

• **Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt**: Ville de Meudon, Conseil général des Hauts-de-Seine, Direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Hauts-de-Seine (DDASS), Fédération nationale des Maisons des potes, Sonacotra, Bouygues Télécom.

• **Jardin solidaire de Clamart (rue Danton)**: Ville de Clamart, Conseil régional d'Ile-de-France, Caisse d'épargne Ile-de-France Paris (projet d'économie locale et solidaire), Sonacotra.

• **Pigeonniers de Clamart et Meudon-la-Forêt**: Villes de Clamart et Meudon.

Ingénierie environnementale et animation nature

Ministère de l'écologie et du développement durable (aide au poste), Communauté d'agglomération Arc de Seine, Direction régionale de l'environnement (DIREN) Ile-de-France, Territoires environnement emplois (TEE) Ile-de-France, Société d'économie mixte SAEM Val de Seine aménagement.

• **Étude prospective de développement durable**: Direction régionale de l'environnement (DIREN) Ile-de-France, Caisse nationale des Caisses d'épargne.



Devenez acteur de votre territoire et soutenez l'action solidaire d'Espaces en devenant adhérent. En adhérant, vous renforcez l'audience d'Espaces auprès des pouvoirs publics.

Je désire adhérer à l'association ESPACES
je verse la somme de:
 8 € – cotisation simple
 16 € ou plus – cotisation de soutien

Je désire faire un don à l'association ESPACES
je verse la somme de:
 16 € 32 € 48 € 100 € ou plus, pour laquelle je recevrai un reçu fiscal (somme déductible à hauteur de 60 % des impôts dans la limite de 20 % du revenu imposable)

- Je désire commander :**
- Actes**
- 1 Actes du colloque « L'aménagement écologique des espaces urbains » 8,00 €
 - 2 Actes de la table ronde du 3 juin 2003 2,00 €
- Dépliants**
- 3 Dépliant Talus de Saint-Cloud du T2 Gratuit
 - 4 Dépliant des berges de l'île de Puteaux Gratuit
 - 5 Carte-dépliant des berges de Boulogne-Billancourt Gratuit
 - 6 Dépliant des Jardins de l'espoir **ACTUALISÉ** Gratuit
 - 7 Dépliant du Jardin solidaire de Clamart **NOUVEAU** Gratuit
 - 8 Dépliant des pigeonniers de Clamart **NOUVEAU** Gratuit
 - 9 Dépliant « Vivent les étangs » Gratuit
- Topo-guides**
- 13 Topo-guide du parc de l'île Saint-Germain 3,00 €
 - 14 Topo-guide du parc de Saint-Cloud 4,00 €
- Institutionnel**
- 10 Plaquette de présentation Gratuit
 - 11 Projet associatif Gratuit
 - 12 Rapport d'activité (réservé aux adhérents) 3,00 €
 - 15 Livre 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine 5,00 €
 - 16 Les n° 12 à 22 de L'écho-cantonnier Gratuit
 - 17 DVD - Film Espaces **NOUVEAU** 10,00 €
 - 18 Tee-shirt tarifs ci-contre
 - Femme (taille S)
 - Homme (taille M XL XXL)
- + Frais de port: 1 €/ouvrage ou objet**

Ci-joint un chèque de: €

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Tél: **Mèl:**

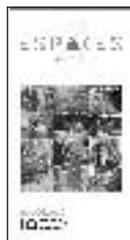
Signature:

**Coupon à renvoyer à Espaces
37 route de Vaugirard, 92190 Meudon**

1 ► « L'aménagement écologique des espaces urbains au cœur de l'Île-de-France », actes de la journée d'étude tenue par Espaces le 29 juin 1999.

Une grande partie est consacrée aux techniques de génie végétal

104 pages



15 ► « 1995-2005, 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine » Livre de photographies sur les 10 ans d'Espaces. 60 pages couleur

17 ► Tee-shirt issu du commerce équitable, en coton biologique, réalisé par Ethos

20 € pour les non-adhérents
12 € pour les adhérents

10 € pour les chômeurs, rmistes et étudiants



Devant: logo d'Espaces

Derrière: carte du Val de Seine

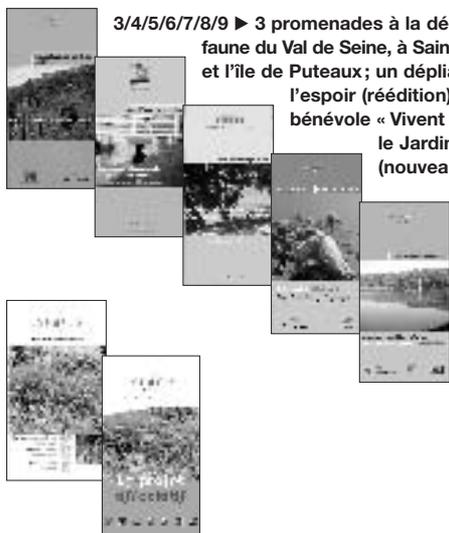
2 ► « Comment préserver et mettre en valeur un site naturel, développer des actions d'insertion professionnelle dans le cadre d'un grand chantier de construction d'intérêt général? (Berges de Seine - Isséane) », actes de la table ronde du 3 juin 2003.

28 pages



3/4/5/6/7/8/9 ► 3 promenades à la découverte de la flore et de la faune du Val de Seine, à Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt et l'île de Puteaux; un dépliant sur les Jardins de l'espoir (réédition); un dépliant sur le chantier bénévole « Vivent les étangs »; un dépliant sur le Jardin solidaire de Clamart (nouveau); un dépliant sur les pigeonniers de Clamart (nouveau).

NOUVEAU



10/11 ► Plaquette-carte de présentation de l'association; Projet associatif d'Espaces.

NOUVEAU

12 ► « Rapport d'activités 2005 »

présenté lors de l'assemblée générale du 27 avril 2006.

Les adhérents peuvent venir le chercher gratuitement au siège de l'association ou commander un exemplaire contre 3 €. Il est envoyé aux partenaires financiers d'Espaces.



NOUVEAU

18 ► Film « Espaces, l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine » DVD



La bobine d'Espaces

Réalisé à l'occasion des dix ans de l'association, le film "Espaces, l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine" a été présenté aux équipes en juin 2005.

En 12 minutes l'équipe d'Archipelando, la société de production choisie par Espaces, a réussi à traduire l'essentiel de nos activités. On y visite les principaux "chantiers", des rives de la Seine aux Jardins de l'espoir en passant par le talus des Milons et le parc de Saint-Cloud. La visite est guidée à bicyclette par Isabelle Lesens, secrétaire générale de l'association et la parole est essentiellement donnée à ceux qui font Espaces au quotidien: les éco-cantonniers, avant tout, et les encadrants.

Ce film se veut une présentation de nos activités. Il a été très bien "reçu" par les intéressés. Il a déjà été sélectionné pour la semaine du développement durable, au ministère de l'Ecologie en juin 2006 (nous vous en reparlerons).

Le DVD est lisible sur Mac, PC et platine DVD de salon.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire!

Il vous suffit d'envoyer 10 € + 1 € pour les frais d'envoi.

Bon de commande p. 34

Les topo-guides

13 ► « Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain » vous propose de découvrir les « jardins imprévus » de ce parc aux portes de Paris.

14 ► « Un parcours dans le parc de Saint-Cloud » vous propose de découvrir le coteau du parc sous un angle naturaliste. 3^e édition - Augmentée, 36 pages, couv. couleur



Dans ces librairies et points de vente, vous pouvez vous procurer les topo-guides: "Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain" (13) et "Un parcours dans le parc de Saint-Cloud" (14)

• Librairie de Bellevue: 01 45 34 19 87
22 rue Marcel Allégot, 92190 Meudon (13) (14)

• Maison de l'environnement des Hauts-de-Seine: 01 46 44 50 95
Parc de l'île Saint-Germain
92130 Issy-les-Moulineaux (13)

• Office du tourisme d'Issy-les-Moulineaux: 01 41 23 87 00
Esplanade de l'Hôtel de Ville
92130 Issy-les-Moulineaux (13)

• Anagramme: 01 45 34 04 64
110 Grande rue, 92310 Sèvres (13) (14)

• Société d'archéologie et d'histoire de Sèvres
Place du Colombier, 92310 Sèvres
Permanence tous les samedis de 10h à 12h. (14)

• La Belle Polle
21 Grande rue, 92310 Sèvres (14)

J U I N

Mercredi 10 mai - mardi 4 juillet : exposition de photos de **Claude Bonvarlet et de jardiniers sur les jardins partagés de New York**, au Centre social Georges Millandy et aux Jardins de l'espoir, 5 rue Georges Millandy; de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi. *Accès en bus : n° 289 et 390 arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt; 389 arrêt Centre administratif; 189, 290, 295 arrêt Georges Pompidou; 179 arrêt Aérodrome Morane.*

du 29 mai au 4 juin, dans le cadre de la semaine du développement durable :

- **Mardi 30 mai :** visites sur la Petite ceinture 16^e de 14 h à 17 h. *Méto Ranelagh.*
- **Judi 1^{er} :** projection du film "Espaces, l'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine" aux écrans de l'écologie entre 13 h et 14 h; de 9 h à 19 h 55, 33 documentaires sur le développement durable seront projetés. Salle des congrès, Ministère de l'écologie et du développement durable, 20 avenue de Ségur, 75302 Paris 07.
Pour plus de renseignements : www.ecologie.gouv.fr/evenementiel/article.php?id_article=56
- **Vendredi 2 juin :** matinale de l'emploi sur le thème du compostage et des déchets verts à la péniche BB Antilles, de 9 h à 11 h.
Inscription Espaces : Alexis Pasquet. Méto Pont de Sèvres.
- **Samedi 3 juin :** repas de quartier au Jardin solidaire de Clamart, 15, rue Danton, à partir de 12 h.

du 29 mai au 3 juin : **Recyclades**, opération d'information sur le recyclage à Boulogne et Sèvres (*renseignement sur le site www.boulognebillancourt.com/previous/communaute/communaute*)

A partir du 1^{er}, et pour un an, exposition sur le développement durable dans la halle du Parc de l'Île-Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, Maison de l'environnement.

2, 3 et 4 : "rendez-vous au jardin" au **Domaine national de Saint-Cloud**; animation par Espaces le dimanche de 14 h à 17 h. *Rendez-vous à l'accueil du Domaine national de Saint-Cloud. Renseignements : 01 41 12 02 90.*

du 5 au 20 : 2^e exposition sur le plan local d'urbanisme (PLU) de **Sèvres** au Sel, 47 grande rue à Sèvres. Réunion publique au SEL le 7 juin à 20 h 30.

Samedi 10 : fête de la **Maison des bords de Seine** de 15 h à 18 h 30, au 13 route de Vaugirard à Meudon.

Samedi 24 : journée portes ouvertes sur le talus dd **Saint-Cloud** de 14 h à 17 h et remise du prix des jardins familiaux à 15 h. *Accès en T2 arrêt Les Milons. Rendez-vous angle de la passerelle de l'Avre.*

Samedi 24 : fête des enfants à **Clamart**, sur le thème du cirque, au parc Forestier.

J U I L L E T

Dimanche 2 : repas de quartier aux **Jardins de l'espoir de Meudon-la-Forêt**, dernier jour de l'exposition sur les jardins partagés de New York. A 12 h, derrière le centre social Georges Millandy, 5 rue Georges Millandy. *Bus : 389, arrêt Centre administratif; 189, 290, 29,5 arrêt Georges Pompidou; 289, 390, arrêt Clinique de Meudon-la-Forêt; 179, arrêt Aérodrome Morane.*

S E P T E M B R E

Samedi 9 et dimanche 10 : Forum des associations de **Boulogne-Billancourt** de 8 h 30 à 18 h le 1^{er} jour et de 14 h à 18 h le 2^e jour, Hôtel de Ville, 26 avenue André Morizet.

Dimanche 10 : Forum des associations de **Sèvres** de 11 h à 18 h, 47 Grande rue.

Vendredi 15 : Les enfants du patrimoine, visite à 10 h à Villeneuve l'Étang, à 14 h aux Milons.

Samedi 23 : Opération « **Nettoyons la nature** » au Domaine national de Saint-Cloud.

Samedi 23 et dimanche 24 : Fête des jardins de Paris, portes ouvertes de la Petite ceinture des 16, 15 et 14^e arrondissements.

Mercredi 27 : Animation handicap à Boulogne-Billancourt.

Samedi 30 : Fête des guinguettes.

O C T O B R E

20 au 22 : 4^e congrès des chevaux territoriaux dans le Calvados.

Dessein d'eau en juin

Dans le cadre de la saison culturelle, parcours artistique "Dessein d'eau" imaginé par Agnès Pezeu au Domaine national de Saint-Cloud.

Ce parcours évolue le long de l'alimentation en eau des étangs Corot aux Cascades de Saint-Cloud. **Espaces animera les visites :**

- les jeudis de juin (1, 8, 15, 22), pour les scolaires sur les étangs de Ville d'Avray (2h30 d'intervention)
- les dimanches 11, 18 et 25 juin, le 2 juillet (l'après-midi, 2 h 30 d'intervention)

Informations pratiques

Centre des monuments nationaux, Domaine national de Saint-Cloud
92210 Saint-Cloud
Tél. : 01 41 12 02 90 • Fax : 01 47 71 38 20
www.monum.fr / www.desseindeau.com

Un livre catalogue a été publié à cette occasion. Vous pouvez vous le procurer au Domaine national de Saint-Cloud au prix de 16 €.

Aux Jardins de l'espoir à Meudon-la-Forêt (voir p. 2)

Vente de légumes aux adhérents d'Espaces dans la limite des stocks disponibles de 10 h 30 à 11 h 30, les vendredis : • 30 juin • 21 juillet • 24 août • 15 septembre • 6 octobre

► Si vous avez des offres d'emploi à nous faire parvenir ou des contacts à nous proposer, n'hésitez pas à nous les envoyer.

Jean-Baptiste BOMBÉK

Responsable de l'unité Insertion Emploi

direction.administrative.sociale@association-espaces.org

Tél. : 01 55 64 13 40